

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3. — Etats-Unis, \$3.50.  
Tout semestre commencé se paie en entier.  
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. VIII.

No. 37.

Prix du numéro, 7 centins. — Annonces, la ligne, 10 centins.  
Toute communication doit être affranchie.  
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 13 SEPTEMBRE 1877

## Décisions judiciaires concernant les journaux

10. Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau-de-poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre, est responsable du paiement.

20. Toute personne qui renvoie un journal est tenu de payer tous les arrérages qu'elle doit sur l'abonnement ; autrement, l'éditeur peut continuer à le lui envoyer jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas, l'abonné est tenu de donner, en outre, le prix de l'abonnement jusqu'au moment du paiement, qu'il ait retiré ou non le journal du bureau-de-poste.

30. Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district où le journal se publie, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.

40. Les tribunaux ont décidé que le fait de refuser de retirer un journal du bureau-de-poste, ou de changer de résidence et de laisser accumuler les numéros à l'ancienne adresse, constitue une présomption et une preuve *prima facie* d'intention de fraude.

## AVIS

A NOS ABONNÉS DE MONTRÉAL.

Notre agent, M. H. T. Déchêne, a commencé depuis quelques jours la visite de nos abonnés à domicile, afin de collecter ce qui nous est dû pour l'abonnement du semestre courant et pour arrérages. Nous prions nos amis de se tenir prêts, et de mettre de côté la somme qu'ils nous doivent, afin de s'éviter à eux-mêmes le désagrément d'être dérangés plusieurs fois pour une si petite affaire, et d'épargner à notre agent des voyages réitérés.

## SOMMAIRE

Les Hommes de 37-38 : Jean-Baptiste Proulx, par L. O. D. — Anglais et Français ; L'union des partis, par L. O. David. — Le discours de M. Chapleau, par A. Gélinas. — La mort de M. Thiers, par A. Gélinas. — Nos gravures : Louis-Adolphe Thiers. Les membres du Chapitre de Saint-Hyacinthe. — Kiana, souvenir des îles Sandwich, par C. de Varigny (*suite et fin*). — Une lettre du comte de Chambord. — Un grand mariage. — Le mariage à la loterie. — Bon conseil. — Les aventures d'un rossignol racontées par lui-même. — Nouvelle catastrophe. — Gazette des tribunaux : Un drame en mer. — Le diable dans une horloge. — Faits divers. — Choses et autres. — Le chapeau baromètre. — Revue de la semaine. — Prix du marché de détail de Montréal. — Variétés. — Les échecs. — Le jeu de dames.

GRAVURES : Les Hommes de 37-38 : Jean-Baptiste Proulx ; Louis-Adolphe Thiers, décédé ; La guerre d'Orient : La passe de Shipka et le mont Nikolai ; Avec les Russes : La grande bataille de Plevna, 31 juillet ; Le Chapitre du diocèse de Saint-Hyacinthe.

## LES HOMMES DE 37-38

### Jean-Baptiste Proulx

Le district des Trois-Rivières fut assez tranquille dans les années 1837 et 1838. Dans le comté de Nicolet en particulier, on sympathisait avec les patriotes du district de Montréal, mais on les suivait de loin. Cependant, des assemblées eurent lieu, des résolutions blâmant la conduite du gouvernement furent adoptées, et les habitants du comté de Nicolet résolurent, pour tuer l'industrie anglaise, de ne porter que des étoffes fabriquées dans le pays. Les femmes se mirent à l'œuvre, et bientôt on ne vit plus de drap anglais dans le comté de Nicolet.

Les chefs du mouvement dans cette partie du pays étaient Jean-Baptiste Proulx, le major Hébert et le Dr. Rousseau.

Jean-Baptiste Proulx représentait le comté de Nicolet depuis 1820. Patriote dévoué, il s'était toujours montré l'un des champions les plus ardents de la cause libérale, et avait constamment refusé de recevoir aucune indemnité parlementaire.

Modéré et prudent autant que convaincu, il s'appliqua à rester dans les bornes de la légalité. Ce qui n'empêcha pourtant qu'il fut arrêté, avec le major Hébert et le Dr. Brousseau, le 4 février 1838, par le fameux Comeau, et conduit à la prison de Montréal. On les accusait vaguement de déloyauté, d'avoir excité le peuple à la révolte. L'accusation était si ridicule, qu'on les relâcha après quelques jours d'emprisonnement.

M. Jean-Baptiste Proulx vécut ensuite tranquille, cultivant la terre et s'occupant d'élever et d'établir ses enfants, entouré de la confiance de ses concitoyens. C'était un homme intelligent et habile, qui savait se rendre populaire et faire accepter ses opinions par les autres.

Il eut de son mariage avec Flore Lemire, de Saint-Antoine de la Baie-du-Febvre, trois fils, qui sont tous cultivateurs, et trois filles dont l'une est mariée à M. Fulgence Préfontaine, marchand, de Durham, et une autre à M. L. O. Picard, marchand, des Trois-Rivières.

Il mourut le 14 juillet 1856, à l'âge de soixante-trois ans. La *Minerve* disait en annonçant sa mort :

Ce citoyen respectable consacra dix-huit années, de 1820 à 1838, de sa longue carrière aux affaires de son pays, et s'en acquitta avec zèle et honneur. Cet homme intègre fut l'un des défenseurs les plus fervents des intérêts canadiens durant les années 37-38, de sinistre mémoire.

Un mois de prison, durant ces années de troubles, fut la récompense et de ses convictions et de son amour pour la patrie. Depuis, retiré sous le toit de ses pères, il coula en paix le reste des jours que le Seigneur lui accorda.

Une foule nombreuse accompagna, le 17 courant, à leur dernière demeure, les restes de celui qui fut durant sa vie et l'ami du pauvre et le soutien de son pays. Ainsi est disparu et ainsi disparaîtront d'ici à quelques années, d'ici à quelques jours peut-être, ces anciens et nobles jouteurs de nos grandes luttes du passé.

L. O. D.

## ANGLAIS ET FRANÇAIS

Le Dr. Grant, l'un des médecins les plus instruits et des hommes les plus estimés d'Ottawa et d'une bonne partie des provinces de Québec et Ontario, a fait, dans le mois de juillet dernier, à Pembroke, une lecture dans laquelle il rendit hommage à la mémoire du Dr. Beaubien, et exprima des sentiments et des idées qui méritent d'être remarqués.

Nous avons perdu, dit-il, dans les derniers mois, notre ami et notre dévoué confrère, le Dr. Beaubien, d'Ottawa. Pendant un quart de siècle, il a rempli l'importante position de médecin de l'hôpital-général, et soit comme médecin ou chirurgien, il s'est signalé d'une manière honorable pour lui comme pour l'institution avec laquelle son nom était identifié. Le public perd en lui un cœur ardent et charitable, et sa mort crée dans la profession un vide aussi regrettable pour l'élément anglais que pour l'élément français.

Après ces bonnes paroles à l'adresse d'un de nos compatriotes, le Dr. Grant énonça les belles pensées qui suivent :

Le Canada, depuis les premiers jours de son développement, a profité de la coopération et du travail commun de la population anglaise et française, et nulle part ce résultat s'est plus fait remarquer que dans l'établissement de nos institutions médicales. La fusion de ces éléments de grandeur nationale produit les trésors de patriotisme, de zèle et de science dont nous avons le bonheur de jouir maintenant.

Le Dr. Grant partage une opinion que nous avons souvent énoncée dans *L'Opinion Publique*, savoir, que la diversité de nationalités qu'on trouve dans le Canada est un élément de progrès. Chacune tra-

vaillant à sa manière, suivant ses aptitudes et son caractère, au bien général, ces nationalités sont naturellement portées à s'observer, à remarquer leurs qualités et leurs défauts mutuels ; delà un esprit d'examen, de comparaison et d'émulation qui produit partout, dans toutes les branches, de magnifiques résultats. Aucune nation n'avait besoin plus que nous du contact des Anglais pour acquérir l'esprit d'entreprise, l'expérience des libertés constitutionnelles et ce sens pratique des choses du monde qui les caractérise et les fait partout prédominer. Les endroits où ils se sont mêlés à nous, sont ceux où nos compatriotes sont le plus avancés sous tous les rapports, où ils font le plus d'affaires et cultivent mieux leurs terres.

Malheureusement, nous avons beaucoup à faire pour être, sous le rapport matériel, au niveau de nos compatriotes d'origine anglaise, et il en sera ainsi tant que nous n'aurons pas leur système pratique d'instruction, tant que nous ne verrons pas comme chez eux le livre et le journal entre les mains de tout le monde. Le jour où notre population emploiera à améliorer ses terres, à acheter des livres et des journaux, l'argent qu'elle met sur ses voitures et ses chevaux, ce jour-là nous commencerons à être une grande nation.

D'un autre côté, il faut avouer que cette diversité de nationalités rend l'administration des affaires publiques du Canada très-difficile ; chacune revendique ses droits, réclame sa part de patronage et de représentation en toute espèce de choses. Que de mécontentements et de murmures, de cris et de protestations à propos de la moindre nomination ! C'est ici que la barre horizontale et la corde tendue jouent un grand rôle en politique ; le meilleur ministre n'est trop souvent que le meilleur acrobate. Parler pour ne rien dire devient un art, paraître de l'avis de tout le monde, un mérite.

Mais le plus grand danger qui menace une société ainsi composée, est la guerre de races et de religion qu'un fil tient sans cesse suspendue sur nos têtes.

Il est étonnant même que la paix ne soit pas plus souvent troublée, que le feu ne prenne pas au milieu de toutes ces matières inflammables !

Les imprudences et les mauvaises intentions ne manquent pas pourtant, mais jusqu'à présent, tout s'est passé en paroles ; quelques coups de tonnerre, quelques éclairs, et l'orage était fini.

En sera-t-il toujours ainsi ?

Voilà que des deux côtés on dit en ce moment : "C'en est assez, nous avons assez enduré." Chacun vante sa patience, crie à la persécution et menace son voisin.

Mauvais signe ! présage funeste !

"Ce n'est pas moi qui ai commencé... — Oui, c'est toi... vli ! vlan !..." La bataille est engagée.

On commence par rire, on plaisante, on s'étrive ; des gens mal intentionnés arrivent, relèvent quelques paroles légères, s'appliquent à faire voir ce qu'elles renferment de blessant, soulèvent le cri national et religieux ; les esprits se montent, la parole la plus inoffensive devient un crime, le moindre fait un événement important ; on s'épie, on s'observe, on met la main sur un pistolet quand on se rencontre, et, un bon jour, on s'empoigne, on se casse la tête ou on se brûle la cervelle. La bagarre se change en émeute, et l'émeute finit quelquefois par la guerre civile.

Il y a danger, encore une fois, parce que les esprits sont prévenus, et qu'il y a assez de torts des deux côtés pour que chacun puisse se croire persécuté.

Toute la sagesse du pays ne sera pas de trop pour détourner le danger qui nous menace ; un accident pourrait tout perdre.

\* \*

## L'UNION DES PARTIS

Le discours prononcé par M. Chapleau à Saint-Lin a réveillé les espérances de tous ceux qui rêvent depuis longtemps l'union des partis politiques de ce pays. De ce que M. Chapleau a rendu hommage au talent de M. Laurier, et répété l'opinion si souvent exprimée que nos divisions ne reposent sur rien de sérieux, on en conclut que l'union désirée est à la veille de se faire. Il y a loin pourtant d'un soupir en faveur de l'union à la réalité ! Il y a longtemps que l'on pousse de ces soupirs, et l'on n'est pas plus avancé qu'on l'était.

L'union se fera, quand il y aura deux chefs assez forts pour se donner la main et entraîner le gros de leurs partis, ou bien, quand un certain nombre de députés des deux partis se réuniront, s'entendront, et diront à leurs chefs : "Voici notre programme."

Ces deux chefs existent-ils ? Où sont ces députés disposés à s'entendre, ou, plutôt, à trouver le moyen de s'entendre ?

Il en est de l'union comme de tout le reste parmi nous, on parle, on *jase*, mais on en reste là.

Il n'y a pas de doute, pourtant, que le sentiment public est mûr pour l'union, et qu'un petit coup-d'état bien conduit pourrait le faire.

Le seul obstacle, ou du moins le principal obstacle, serait de le faire accepter par ceux qui seraient obligés de donner leurs places dans les cabinets d'Ottawa et de Québec, et par ceux qui attendent, dans un temps où les ministres changent si souvent, que leur tour arrive.

Nous nous permettrons d'indiquer, dans notre prochain numéro, quelques-uns des moyens pratiques par lesquels on pourrait, peut-être, opérer l'union des partis.

L. O. DAVID.

## LE DISCOURS DE M. CHAPLEAU

Le discours prononcé par l'hon. M. Chapleau à Saint-Lin, le 22 août, a produit une certaine excitation dans notre monde politique. La presse conservatrice et libérale s'en est occupée, et s'en occupe encore vivement. Les journaux de l'opposition ont ouvert la discussion, en appréciant longuement les paroles de l'hon. Secrétaire-Provincial, et en les interprétant dans le sens d'une fusion des partis. Les journaux conservateurs ont gardé, d'abord, le silence. Puis le *Canadien* est entré en lice en attaquant violemment M. Chapleau. Le *Canadien* est considéré comme l'organe de quelques membres du cabinet provincial. La *Minerve* répondit en défendant l'hon. M. Chapleau, et en tenant vertement son confrère de Québec. La querelle s'est envenimée, et l'affaire a pris une tournure assez sérieuse.

Nous étions à Saint-Lin, le 22 août, et nous avons entendu les deux discours de l'hon. M. Chapleau, l'un prononcé dans la salle du banquet, l'autre sur la place publique. Nous croyons avoir saisi le sens

de ces deux pièces oratoires, qui ont si fort agité la presse politique, et nous nous croyons fondé à dire que l'appréciation de la *Minerve* est, de toutes celles qui ont été faites, la plus exacte et la plus juste.

Ces deux discours ne sauraient être pris au pied de la lettre. Pour les apprécier sainement, il faut tenir compte des circonstances. Il ne s'agissait pas, à Saint-Lin, à l'inauguration d'un chemin de fer comme celui des Laurentides, de faire de la politique de parti. C'est ce que comprenait, sans doute, l'hon. Secrétaire-Provincial, dont la grande supériorité intellectuelle n'est nulle part contestée. Obligé, naturellement, de parler, dans cette occasion, en sa qualité officielle, M. Chapleau ne pouvait s'exprimer comme il l'eût fait sur un *hosting*, en temps d'élection. Il ne devait pas s'éloigner trop du sujet, c'est-à-dire du chemin des Laurentides, qui est d'abord une entreprise purement nationale et non une œuvre de parti. En réponse aux félicitations légitimes adressées au gouvernement local, qui a favorisé cette entreprise, M. Chapleau dit simplement que ce ministère, dont il est lui-même un membre éminent, avait pour principe de chercher l'intérêt et le progrès de la province, avant de chercher l'intérêt et le progrès du parti qui le soutient.

Pour cette raison, le gouvernement doit être considéré, dans toutes les questions d'intérêt général, comme un gouvernement de progrès plutôt que comme un gouvernement de parti. L'éminent orateur profita de cette définition pour faire incidemment quelques allusions à l'union possible des hommes dévoués aux intérêts nationaux, et pour rendre hommage au talent de son adversaire, M. Laurier, le chef futur du parti libéral.

Nous avons cherché vainement à découvrir, dans tout cela, une pensée contraire aux principes du parti dont M. Chapleau est un des chefs les plus distingués et les plus autorisés. M. Cartier, en plusieurs circonstances, a fait appel aux libéraux, dans des termes beaucoup plus accentués. Nous ne voyons pas que le parti conservateur puisse s'offenser de voir le gouvernement qu'il appuie s'appeler un gouvernement de progrès. Ces deux mots, *conservateur* et *progressiste*, entendus dans le sens que M. Chapleau leur a prêtés, ne nous paraissent pas incompatibles. Le gouvernement conservateur de Québec, qui se pique d'aider autant que possible toutes les entreprises de voies ferrées, dans le but de favoriser le progrès de notre province, peut bien s'appeler un gouvernement de progrès, et nous ne voyons pas qui pourrait y contredire. Les ministériels seraient bien sots de s'offusquer de cette définition, venant d'un ministre même, pour le seul fait que l'opposition la ratifie et rend loyalement hommage au talent si distingué de ce ministre.

M. Chapleau ne ferait que suivre les traditions de M. Cartier, en faisant des vœux pour l'union des libéraux modérés avec les conservateurs. Ses qualités aimables, son affabilité, sa douceur et sa grande générosité naturelle, le mettraient plus à même encore que son illustre prédécesseur, de réussir dans cette tâche de conciliation s'il voulait sérieusement et activement l'entreprendre, ce qu'il pourrait faire mieux que tout autre.

A. GÉLINAS.

#### LA MORT DE M. THIERS

Le grand événement de la semaine, c'est la mort de M. Thiers, arrivée lundi, le 3 septembre. L'ex-président de la République française a succombé à une attaque d'apoplexie foudroyante. Dans la matinée du 3, il était en parfaite santé, et il passa plusieurs heures dans son cabinet de travail, selon son habitude. C'est en sortant de table, après son déjeuner, qu'il ressentit le choc soudain qui l'a tué. Il tomba à la renverse, et rendit le dernier soupir quelques instants après, sans avoir repris connaissance.

La nouvelle de ce décès subit et inattendu s'est répandue aussitôt dans le monde entier. Il y a six mois, la mort du vétéran de la politique française serait

passée presque inaperçue : aujourd'hui, elle produit l'effet d'un coup de foudre. Il y a six mois, M. Thiers, descendu du trône et redevenu simple membre de la députation républicaine, n'avait qu'une importance moindre. Il était éclipsé par Gambetta et par les autres personnalités plus en vue de la Gauche. On le considérait comme fini. Son âge si avancé semblait lui interdire, malgré sa verve extraordinaire, toute ambition et toute aspiration nouvelle. Il avait bien droit à la retraite, une retraite définitive, après une carrière publique d'un demi-siècle. C'était le parti qui lui conseillaient son tact politique et le soin de sa réputation. Mais l'ambition et la soif du pouvoir ne s'éteignent qu'avec la vie chez certains hommes d'Etat. A quatre-vingts ans, M. Thiers songeait encore sérieusement à rester sur la scène et à jouer un rôle. Datant de la Restauration, ce personnage curieux, une des figures les plus énigmatiques de ce siècle, persistait à vouloir se mêler activement des événements contemporains. Sa santé, si merveilleusement conservée, pouvait contribuer à entretenir chez lui cette ambition sénile. Le coup politique du 16 mai dernier vint lui fournir l'occasion qu'il guettait. M. Gambetta, son ancien ennemi, qu'il avait traité de *fon furieux* en pleine Assemblée, en 1872, lui offrit de prendre la direction du parti républicain pendant la lutte qui allait commencer. Cette démarche du chef de la Gauche radicale n'était pas très-désintéressée. Gambetta jugeait très-sainement que M. Thiers avait plus de chance que lui de vaincre le Maréchal, et il comprenait parfaitement qu'il ne pouvait tarder lui-même à recueillir la succession du chef octogénaire qu'il se donnait ainsi volontairement. La campagne anti-macmahonienne s'ouvrit de la sorte, sous les auspices de M. Thiers, qui se prêta complaisamment aux vues de son nouveau lieutenant, auquel il devait servir de paravent. Le vieux politique espérait vivre assez pour fournir encore un règne raisonnable. M. Gambetta, de son côté, comptait que ce chef extraordinaire, qui avait déjà un pied dans la tombe, *durerait* assez pour assurer le triomphe de son parti et préparer l'avènement des *nouvelles couches*. L'événement est venu déjouer tous ces calculs : M. Thiers, qui paraissait si bien portant, est mort au moment même où l'on s'attendait le moins à le voir disparaître, et où tout un parti fondait sur lui de si grandes espérances.

Le télégraphe a parlé longuement de ce décès imprévu, qui, arrivant ainsi en pleine campagne électorale, a jeté la consternation dans le camp républicain. Voilà, en effet, M. Gambetta sans paravent, et, par conséquent, impossible. On sait, d'ailleurs, ce que la mort d'un chef de parti peut produire, au beau milieu d'une bataille électorale. C'est comme si un général en chef succombait en plein combat, avant le moment décisif. Cette mort laisse le parti de la Gauche dans un désarroi complet. On croit que cet événement, auquel les conservateurs prêtent un caractère providentiel, vu les circonstances, décide des élections qui auront lieu le ou vers le 14 octobre. Dans tous les cas, il est certain qu'il change notablement la face des choses en France.

L'histoire portera son jugement sur M. Thiers. Le dossier du vieil homme d'Etat est fort chargé. M. Thiers débuta dans la vie politique comme journaliste, au commencement du règne de Charles X. Il se distingua promptement, et il acquit bientôt sur l'opinion une influence considérable, dont il se servit pour travailler à l'entreprise de la révolution de 1830, qui fut en grande partie son ouvrage. Il soutint le nouveau régime, qui le combla de faveurs, jusqu'à ce qu'il eût cessé d'en rien attendre. Il contribua, alors, par ses intrigues, à amener la révolution de 1848, comme il avait amené celle de 1830. Mais ici son ambition fut déçue. L'Empire arriva, qui rejeta le vieux ministre de Louis-Philippe dans l'ombre, où il resta jusqu'à ce que les événements de 1870-71 le rappelaient de nouveau aux affaires. Il a fourni une des carrières les plus longues qu'ait jamais parcourues un homme d'Etat. Il était dans

la politique depuis cinquante ans. Quels services a-t-il rendu à la cause de l'ordre et à la France, pendant tout ce temps ? Quelle est la mesure du mal qu'il a fait et du bien qu'il a pu faire ? Cette vie étrange, terminée si subitement, ouvre le champ aux réflexions. M. Thiers n'était pas chrétien, ce qui suffit pour expliquer son scepticisme politique. Il est à craindre qu'il n'ait pas eu le temps de se reconnaître. Dieu ait pitié de son âme ! A quoi servent le talent et le génie, sans la religion ? Au lendemain du renversement de M. Simon, lors de la coalition des Gauches sous l'égide de MM. Thiers et Gambetta, un journal conservateur de France, commentant cette réapparition intempestive du vieux politique, disait : " Il ne reste plus que deux soupirs à M. Thiers ; nous voulons espérer que le dernier sera pour Dieu, mais il est évident que l'avant-dernier est destiné à la Révolution." Ce journal ne s'attendait pas probablement à ce que *le dernier* fût si court et si proche.

A. GÉLINAS.

Nous sommes heureux d'annoncer la nomination de l'hon. M. Chauveau comme shérif de Montréal, en remplacement de feu M. Leblanc. Cette nomination est accueillie partout avec bonheur. En offrant ainsi à M. Chauveau la place la plus lucrative dont il puisse disposer, le gouvernement local a fait preuve de tact. Il a montré qu'il tenait à honneur de rivaliser avec le gouvernement d'Ottawa, pour un homme qui est une de nos grandes gloires nationales.

#### NOS GRAVURES

##### Louis-Adolphe Thiers

Nous publions le portrait de M. Thiers. Le manque d'espace nous empêche de donner en même temps la biographie du célèbre homme d'Etat. Au reste, ceux qui conservent *L'Opinion Publique* n'auront qu'à référer à la série pour trouver cette biographie, qu'il est facile de compléter pour les dernières années de la vie de ce personnage fameux.

##### Les membres du Chapitre de Saint-Hyacinthe

M. CHARLES ST. GEORGES, curé de Saint-Athanase. Né à Varennes, le 13 mars 1834 ; fit ses études au séminaire de Saint-Hyacinthe ; ordonné le 15 août 1838, il fut nommé vicaire à Sorel ; 1859, curé à Granby ; 1860, vicaire, puis desservant à Sorel ; 1861, curé à Saint-Paul d'Abbotsford ; 1865, à Saint-Charles ; 1868, à Saint-Athanase ; chanoine honoraire, le 16 août 1877.

M. HILAIRE MILLIER, G.-V., curé de Belœil. Né à Contrecoeur, le 26 février 1823 ; fit ses études à Saint-Hyacinthe ; ordonné le 9 février 1851, il demeura au séminaire, comme professeur, jusqu'en 1855 ; 1855, missionnaire à Stanstead ; 1856, curé à Saint-Hilaire ; 1860, à Saint-Athanase ; 1861, à Sorel ; conseiller diocésain depuis 1866, grand-vicaire depuis 1868 ; principal fondateur de l'hôpital et du collège de Sorel ; 1875, curé à Belœil ; chanoine, le 16 août 1877.

M. JOS.-ANDRÉ PROVENÇAL, curé de Saint-Césaire. Né au Château-Richer, le 30 novembre 1817 ; étudia à Saint-Hyacinthe ; ordonné le 23 décembre 1843, fut professeur au collège de Chambly ; 1844, vicaire à Chambly ; 1846, curé à Sainte-Victoire ; 1847, à Saint-Judes ; 1850, à Saint-Césaire ; fondateur du collège commercial de Saint-Césaire ; chanoine honoraire, le 16 août 1877.

M. ALEXIS-XYSTE BERNARD, ass.-sec. de l'évêque. Né à Belœil, le 29 décembre 1847 ; étudia au collège de Montréal ; ordonné le 1er octobre 1871, il fut nommé vicaire à Saint-Denis ; 1872, directeur du collège de Saint-Hyacinthe ; 1876, appelé à l'évêché de Saint-Hyacinthe ; chanoine, le 16 août 1877.

MGR. JOS.-SABIN RAYMOND, prélat domestique de Sa Sainteté Pie IX. V.-G. et

supérieur du séminaire de Saint-Hyacinthe. Né à Saint-Hyacinthe, le 13 mars 1817 ; étudia au collège de cette ville, et fut ordonné le 22 septembre 1832 ; il s'agréa au séminaire dont il fut nommé supérieur en 1846 ; vicaire-général depuis 1852 ; administrateur du diocèse à deux reprises ; théologien aux quatre premiers conciles de Québec ; conseiller diocésain depuis 1866 ; un des fondateurs de la communauté du Précieux-Sang ; chanoine, le 16 août 1877.

M. LS.-MISAEEL ARCHAMBAULT, curé de Saint-Hugues. Né à Saint-Antoine, le 14 juillet 1812 ; étudia à Saint-Hyacinthe, et fut ordonné le 15 janvier 1837 ; vicaire à Saint-Jean-Baptiste, puis à Saint-Jacques de l'Achigan ; 1840, curé à Saint-Hugues ; conseiller diocésain en 1866, et chanoine le 16 août 1877.

M. JOS.-BENJAMIN LECLAIRE, ancien curé. Né à Montréal, le 27 août 1817 ; étudia au collège de Montréal, et fut ordonné le 17 décembre 1842 ; vicaire à Ottawa ; 1843, à Terrebonne ; 1845, à Sainte-Marie ; 1846, curé à Stanbrige ; conseiller diocésain en 1866 ; chanoine, le 16 août 1877. Il se retire à l'évêché.

MGR. L.-Z. MOREAU, évêque de Saint-Hyacinthe. Né à Bécancour, le 1er avril 1824 ; étudia à Nicolet, et fut ordonné à Montréal, le 19 décembre 1846. Assistant-secrétaire ; 1852, secrétaire à l'évêché de Saint-Hyacinthe ; curé de la cathédrale, et vicaire-général en 1869 ; administrateur du diocèse à trois reprises ; conseiller diocésain depuis 1866 ; consacré évêque de Saint-Hyacinthe, le 16 janvier 1876.

M. JEAN-JOEL PRINCE, professeur d'anglais au séminaire de Saint-Hyacinthe. Né à Saint-Grégoire, le 18 août 1816 ; étudia à Saint-Hyacinthe, et fut ordonné le 13 août 1845 ; vicaire à Saint-Césaire, puis missionnaire dans les Townships jusqu'à 1848, époque à laquelle il s'agréa au séminaire ; chanoine, le 16 août 1877.

M. ANTOINE O'DONNELL, curé de Saint-Denis. Né en Angleterre, le 31 juillet 1831 ; étudia à Saint-Hyacinthe, et fut ordonné le 5 août 1855 ; vicaire à Sorel ; 1858, curé à Notre-Dame de Saint-Hyacinthe ; 1861, à Saint-Athanase ; 1862, à Saint-Denis ; chanoine, le 16 août 1877.

M. JOS.-ALPHONSE GRAVEL, V.-G. de l'évêché de Saint-Hyacinthe. Né à Saint-Antoine, le 2 février 1843 ; étudia à Saint-Hyacinthe, et fut ordonné le 26 août 1866 ; vicaire à Compton, 1868 ; curé de Compton ; 1870, directeur du collège de Sorel ; 1872, assistant-secrétaire à l'évêché ; 1875, secrétaire et conseiller diocésain ; vicaire-général le 16 janvier 1877 ; chanoine, le 16 août 1877.

M. RÉMI OUELLETTE, vice-supérieur du séminaire de Saint-Hyacinthe. Né à Sandwich, le 26 décembre 1830 ; étudia à Saint-Hyacinthe, et fut ordonné le 20 décembre 1856 ; vicaire à Toronto ; 1857, recteur de l'église Saint-Michel à Toronto ; 1859, il s'agréa au séminaire ; chanoine, le 16 août 1877.

M. JOSEPH BEAUREGARD, ancien curé. Né à Saint-Hyacinthe, le 24 octobre 1812 ; étudia en cette ville, et fut ordonné le 27 février 1836 ; vicaire à Notre-Dame de Montréal ; 1837, procureur à l'évêché de Montréal ; 1838, vicaire à Sainte-Elizabeth ; 1840, curé à Saint-Valentin ; 1844, à Laprésentation ; 1868, il se retire à Saint-Mathias ; conseiller diocésain depuis 1866 ; chanoine, le 16 août 1877.

M. MAXIME DECELLES, curé de la cathédrale. Né à Saint-Damasse, le 30 avril 1849 ; étudia à Saint-Hyacinthe, et fut ordonné le 21 juillet 1872 ; vicaire à Saint-Denis ; 1873, vicaire, puis curé d'office à Belœil ; 1875, curé de la cathédrale ; chanoine, le 16 août 1877.

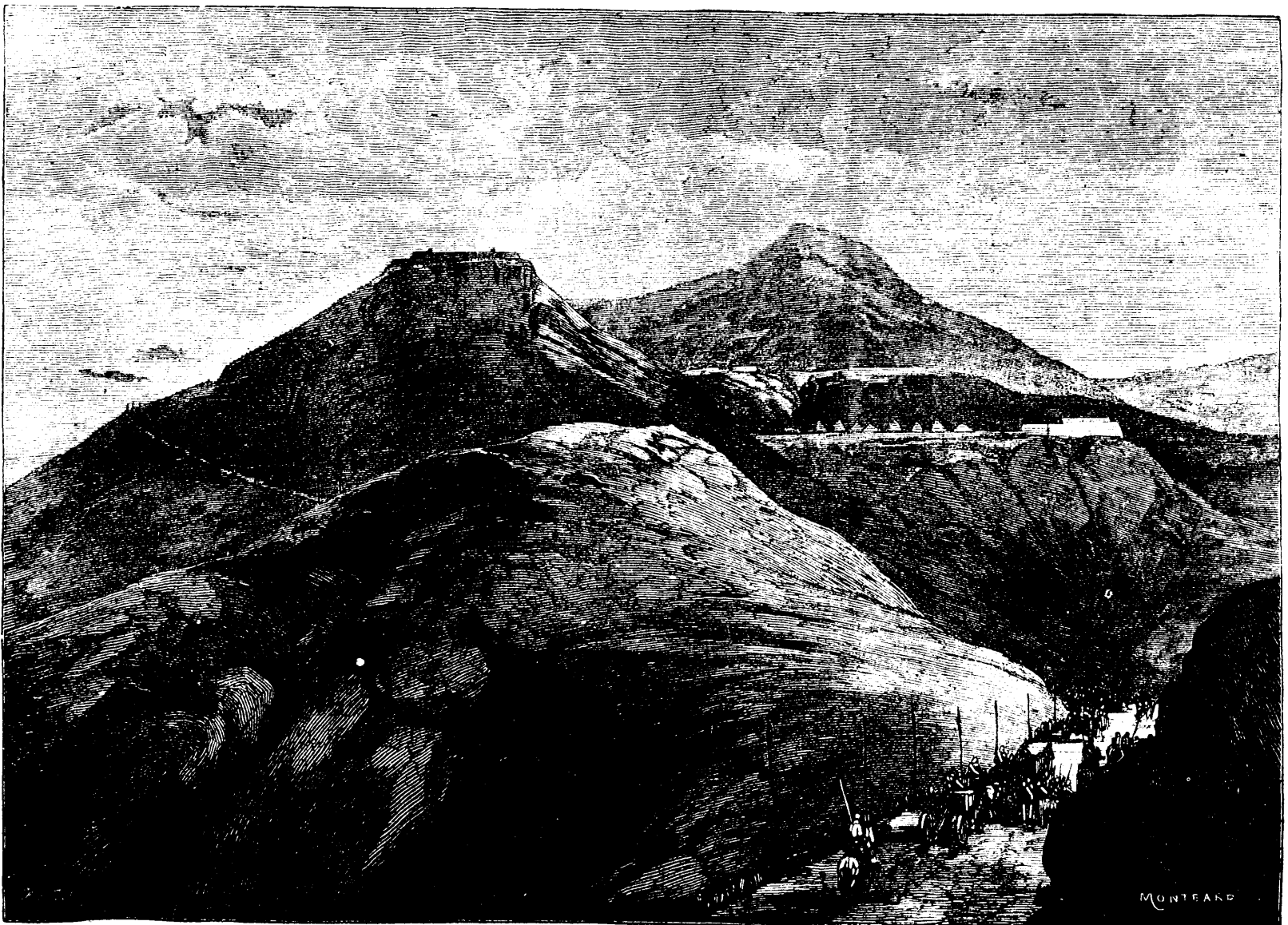
M. OLIVIER DÉSORMY, curé de Saint-Ours. Né à Saint-Cuthbert, le 13 janvier 1827 ; étudia à l'Assomption, et fut ordonné le 29 décembre 1850 ; vicaire à Saint-Eustache ; 1851, à Saint-Césaire ; 1852, à Sainte-Marie ; 1854, curé à Saint-Alexandre ; 1876, curé à Saint-Ours ; chanoine honoraire, le 16 août 1877.



LES HOMMES DE 37-38 - JEAN-BAPTISTE PROULX



LOUIS ADOLPHE THIERS, DÉCÉDÉ



MONTEARD

LA GUERRE D'ORIENT - LA PASSE DE SHIPKA ET LE MONT NIKOLAI



## K I A N A

## SOUVENIR DES ILES SANDWICH.

PAR M. C. DE VARIGNY.

## II

(Suite.)

— Ne me quitte pas, nous mourrons du moins ensemble. Je t'aime. Elle s'inclina vers Frank, qui déposa sur son front son premier, peut-être son dernier baiser.

— Je puis vivre ou mourir maintenant, comme il plaira à Dieu, dit-il. Courage, ma bien-aimée Jane, ma femme ! Si tu ne me revois plus, garde-moi ton amour et ta foi. La mort n'est rien quand on est aimé.

Jane comprit que sa résolution était prise.

— Adieu, lui dit-elle, toi qui es tout pour moi. Nous nous retrouverons bientôt pour toujours. Frank n'entraîna rapidement vers la lave. Les secousses avaient cessé de l'éruption. Le torrent de feu entourait complètement l'îlot. Il montait lentement autour de nous, minant le sol, dévorant comme une paille les arbustes qu'il entraînait. Une fumée intense ne nous permettait pas d'en deviner la largeur et nous cachait l'autre bord du ravin dont il emplissait le lit. Des pandanus coupés par le pied s'abattaient lourdement et disparaissaient, consumés en quelques secondes. Frank s'arrêta au pied d'un cocotier gigantesque. Il était impossible d'avancer plus loin. La chaleur intense nous brûlait les yeux et nous desséchait le gosier. Encore quelques instants, et l'arbre chancelant allait tomber.

— Qu'allez-vous faire, Frank ? — Tout tenter pour la sauver. Vous voyez cet arbre, c'est mon dernier espoir. Il va s'abattre, lui aussi, sur ce torrent que je crois profond, mais étroit. Je veux essayer de le franchir. C'est l'enfer à traverser en une seconde. Si je réussis, si je puis retrouver un de nos chevaux, gagner Eva, je vous amènerai des secours. Si je succombe, je ne devancerai que de peu la mort inévitable qui nous attend ici. Je ne puis pourtant pas, s'écria-t-il avec désespoir, la laisser périr sans un effort.

J'essayai vainement de le dissuader. Il ne m'écoutait pas. L'œil fixé sur le torrent, il le regardait monter. L'arbre oscilla.

— Adieu, ami ; dites-lui que je suis mort pour elle et en pensant à elle. — Le cocotier s'inclina ; son tronc immense résista quelques instants, puis il se pencha majestueusement et s'abattit en travers du torrent. Frank s'élança et disparut dans la fumée. J'entendis un horrible craquement, un crépitement de branches enflammées, un cri, puis tout se tut. Je détournai les yeux le cœur serré. Debout, près de moi, Kimo n'avait rien perdu de cette scène. Son visage trahissait une satisfaction cruelle qui me fit horreur. Son regard se croisa avec le mien, puis, sans mot dire, il s'éloigna.

Quand je revins à Jane, je la trouvai abîmée dans un profond désespoir.

— Pauvre Frank, dit-elle, il m'a donné sa vie comme il avait la mienne. Heureusement, nous ne sommes plus séparés pour longtemps.

Les heures s'écoulaient, mornes et silencieuses ; la lave montait lentement, mais elle montait, et la chaleur devenait intolérable. A la fin du jour, je fis une distribution de vivres et d'eau. Grâce à la prévoyance de Frank, nos provisions avaient été sauvées et transportées au sommet du tertre. Je constatai avec effroi que nous en avions pour deux jours au plus, et encore en observant la plus stricte économie.

La nuit vint tempérer quelque peu la chaleur. Au jour naissant, je descendis au pied du tertre. La lave s'était élevée de plusieurs mètres. Elle roulait sans interruption ses flots rouges et clapotants. La fumée était moins intense, mais le miroitement de l'air surchauffé empêchait d'entrevoir l'autre bord du ravin. Cette journée fut une journée d'agonie. Les feuilles des arbres se desséchaient et leurs rameaux fêtrés ne nous donnaient plus qu'une ombre insuffisante. Mes compagnons, abattus, attendaient la fin inévitable. Je réussis pourtant à réveiller chez quelques-uns d'entre eux un peu d'énergie, et à leur faire construire deux huttes de branchages pour abriter les femmes et nous-mêmes. Que la nuit était lente à venir ! Si horrible qu'elle fût, elle était préférable au jour, pendant lequel le soleil redoublait nos souffrances.

Jane était admirable de résignation ; grandie par l'amour et le danger, elle y puisait une force d'âme, une foi religieuse, que je n'avais pas soupçonnées en elle. Elle me parlait de Frank qui l'attendait dans un monde meilleur. Elle se souvenait de tout ce qu'il lui avait dit ; elle était heureuse et fière d'avoir été aimée de lui, heureuse surtout de lui avoir avoué son amour.

La seconde nuit finissait. Je sortais d'un sommeil lourd et fiévreux. L'aube blanchissait la cime de Mauna-Loa, le torrent roulait toujours. Il avait gagné plusieurs pieds encore, mais la fumée, dissipée, ne permettait de voir au-delà de l'autre rive. Il n'y avait pas de possibilité de salut pour nous. Bien que courant entre deux monticules, le fleuve de lave était d'une largeur telle qu'il fallait abandonner tout espoir de le franchir. Debout à côté de moi, Kimo le contemplait d'un œil farouche.

— Nos dieux l'emportent, me dit-il. Je souris avec dédain. Nos heures étaient comptées. Le flot de feu montait toujours, la force du courant le portait vers nous, et le tertre, lentement miné, s'effondrait peu à peu. Il n'y avait rien à faire, rien à tenter, et nos forces diminuaient à mesure que le péril grandissait.

— Et elle ? repris-je, en lui désignant Jane agenouillée.

— Elle l'a voulu. Kiana l'a prédit.

— Oui. Je puis maintenant satisfaire votre curiosité. Demain, ce soir peut-être, nous partirons à Péle. Ecoutez la prédiction de Kiana : Je t'ai aimé, a-t-elle dit à Vakea, et un jour viendra où l'unique héritière de notre sang aimera un homme de ma race. Si elle devient sa femme, les dieux hawaïens auront vécu, et mon Dieu l'emportera sur eux.

— Cette femme, cette unique descendante de Kiana, c'est Jane ?

— Oui. Et lui, Frank, est mort.

Je m'éloignai le cœur serré, lorsqu'un cri poussé par Jane me fit tressaillir. Son bras étendu semblait m'indiquer quelque chose d'extraordinaire. Je courus vers elle, son regard fixe dévorait l'horizon. — Regardez, me dit-elle.

Loin, bien loin dans la plaine roulait un tourbillon de poussière au sein duquel semblaient se mouvoir des ombres aussitôt disparues qu'entrevenues. Un repli de terrain le déroba à nos yeux, mais quelques instants après il reparut sur la crête. Un cavalier lancé à toute vitesse se dessina un moment sur le fond blanc du ciel. D'autres le suivaient. Ils se dirigeaient vers nous.

— Frank ! c'est Frank ! s'écria Jane.

— Etait-ce Frank, et pouvait-elle le reconnaître à une telle distance ? Tous debout, immobiles, nous suivions du regard cette course vertigineuse, ces cavaliers emportés par un galop furieux et que chaque bond de leurs chevaux rapprochait de nous. Jane ne s'était pas trompée. Frank avançait son escorte. Il s'arrêta de l'autre côté du ravin. Son regard la cherchait avec anxiété ; elle le comprit, se détacha du groupe de ses femmes et lui tendit les bras.

Sauvée... et par lui !

Frank descendit de cheval. Nous le vîmes chanceler, mais par un puissant effort de volonté il se redressa. Ses compagnons l'avaient rejoint. Après une rapide consultation entre eux, ils se dispersèrent, explorant les bords du torrent de feu qui nous séparait d'eux. Bientôt ils nous firent signe de nous diriger vers le sommet du tertre, à l'endroit où la lave se divisant en deux décrivait à droite et à gauche la courbe qui nous encerclait. Là en effet le ravin était plus escarpé, le cours plus rapide et plus effrayant, mais aussi plus étroit. Nous ne pouvions correspondre que par signes, le ruissellement de la lave ne permettait pas à la voix d'arriver jusqu'à nous. Nos Kanaques ne perdaient pas un geste. L'instinct du salut réveillé en eux leur avait rendu toute leur vigueur. Sur un signe de Frank, l'un d'eux, le plus jeune et le plus alerte, grimpa avec agilité sur un pandanus énorme qui se dressait à quelques mètres du torrent. Il atteignit promptement les branches les plus élevées et attendit. Frank, debout sur l'autre rive, l'œil fixé sur lui, balançait lentement de son bras droit une fronde indigène. Peu à peu il la fit tourner et lui imprima un irrésistible élan. La pierre, lancée d'une main sûre, vint traverser comme une balle le sommet de l'arbre. Le Kanaque courba la tête, puis saisit une cordelette mince et souple attachée à la pierre. Un hurrah énergique se fit entendre de l'autre rive. Lentement, prudemment, notre Kanaque, aidé de ses compagnons, attira à lui cette corde et avec elle une autre plus grosse faite de fibres de haos, dont la force de résistance est incroyable. Les indigènes en fabriquant des lassos qui défient les efforts des taureaux sauvages. Cela fait, il la noua fortement à la plus grosse branche de l'arbre. De l'autre côté du ravin, nos sauveurs en faisaient autant, et bientôt la corde tendue relia notre île à la rive opposée. Nous vîmes ensuite un Kanaque fixer, sur l'ordre de Frank, une poulie sur cette corde, pendant que ses compagnons construisaient rapidement avec leurs hachettes et des branches d'arbre une sorte de siège grossier, assujéti à la poulie par des cordes. Frank voulait essayer de passer le premier, mais les instances de ses compagnons et son état de faiblesse le forcèrent à y renoncer. Le plus jeune se hasarda : nous suivions, haletants et le cœur serré, cette traversée périlleuse. La corde pliait sous nos poids. Lorsqu'il fut à mi-chemin, elle décrivit une courbe effrayante. Il avançait péniblement, retardé par une seconde corde nouée autour de ses reins et qui nous semblait se dérouler avec une lenteur terrible. Un moment, il parut suffoqué par la chaleur du torrent qui coulait à quelques mètres au-dessous de lui, mais un effort énergique lui permit de s'élever et bientôt il était hors de danger, au milieu de nous.

— Et Frank ? fut le premier mot de Jane.

— Il est blessé, épuisé de fatigue et d'anxiété ; mais ne craignez rien pour lui.

Bientôt la seconde corde fut fixée ; on les raidit toutes deux, et le sauvetage commença. Un à un, nos Kanaques s'aventurèrent, les femmes ensuite. Il ne restait plus que Jane, Kimo et moi.

Je ne perdais pas Kimo de vue. Il semblait anéanti ; mais je craignais un réveil terrible de son fanatisme. Qu'allait-il faire ? A plusieurs reprises je l'avais pressé de passer, il avait refusé par un geste de tête.

— Toi maintenant, lui dis-je.

— Non. Je passerai le dernier.

J'avais promis à Jane de l'accompagner, mais je n'osais laisser Kimo derrière nous. Je le croyais capable de tout ; et puis sous notre double poids les cordes n'allaient-elles pas céder, ou tout au moins se courber au point de nous exposer au danger d'être asphyxiés ?

Je pressai Jane. Elle hésitait, mais un signe impérieux de Frank triompha de sa résistance. Elle se hasarda. Debout au pied de l'arbre, je surveillais Kimo, prêt à le tuer au premier geste. Il n'en fit aucun. Jane passa, et quel-

ques instants plus tard je la vis s'affaisser dans les bras de Frank.

— Tu me suivras, Kimo, lui dis-je, au moment de le quitter.

— Oui.

— A bientôt !

— Peut-être : il faut une victime à Péle.

Que voulait-il dire ? A mon tour, je me lançai au-dessus de l'abîme. Deux minutes, qui me parurent deux siècles, s'écoulèrent avant que je n'atteignisse l'autre rive.

Je vis ensuite Kimo monter lentement dans l'arbre. Il saisit la corde, franchit sans difficulté la moitié du parcours, puis il nous sembla qu'il s'arrêtait. Que faisait-il ? La corde se courba lentement, elle oscilla. Un cri de terreur s'échappa de nos poitrines. Un craquement se fit entendre, une forme humaine, les bras étendus, disparut dans l'abîme mugissant.

Nos Kanaques affirmèrent qu'ils avaient vu Kimo scier avec son couteau la corde qui le soutenait.

Jane et Frank sont mariés depuis huit ans. Le ciel a béni leur union. Trois charmants enfants, deux fils, dont l'aîné est mon filleul, et une fille appelée Kiana, font leur joie et leur orgueil. Ils s'aiment tendrement, et ce n'est jamais sans émotion que ma pensée se reporte vers eux. Ma curiosité est satisfaite ; je sais la fin du chant de Kiana. Kimo m'a-t-il trompé ? Je ne le crois ; vraie ou supposée, la prédiction de Kiana s'est accomplie, et les dieux hawaïens ont vécu.

FIN.

## UNE LETTRE DU COMTE DE CHAMBORD

Nous avons annoncé récemment la mort de M. de Monti, qui fut, trente années durant, le confident et l'ami du comte de Chambord. A l'occasion de cette mort, la veuve de M. de Monti a reçu de Frohsdorff la lettre suivante :

Frohsdorff, le 15 août 1877.

Quel coup affreux et inattendu, ma chère madame de Monti ! Au milieu de mon amère douleur, je ne puis penser sans une profonde émotion à la vôtre et à celle de vos enfants. Dans une pareille épreuve, il n'y a qu'à baisser la tête et se soumettre à la volonté de Dieu, dont les desseins sont impénétrables. Ma femme me charge de vous dire qu'elle prie pour vous de toute son âme, afin que vous ayez force et courage dans ces cruels moments. Je sais tout ce que vous perdez, et vous savez aussi que je perds un de mes plus anciens, de mes meilleurs amis, dont le dévouement, le zèle, l'intelligence, m'étaient si nécessaires dans les temps si difficiles que nous traversons. Depuis ses plus jeunes années jusqu'à sa dernière heure, il n'a épargné ni ses forces, ni sa santé, ni sa vie pour la cause sacrée au service de laquelle il a souffert et il est mort.

Qui m'eût dit, lorsque je l'embrassais si tendrement, il y a à peine un mois, au moment où il accourait avec tant d'empressement à mon appel, que ce serait pour la dernière fois ? Ah ! je n'oublierai jamais tout ce qu'il n'a cessé de faire pour moi, les bons conseils de sa longue expérience, et la chaleur de ce cœur si aimant. Croyez bien que je mêle mes pleurs aux vôtres, et que je prie Dieu avec vous pour qu'il récompense dans les joies du paradis, où j'espère bientôt le retrouver, ce chrétien plein de foi, si dévoué à l'Eglise, dont la conscience était si droite et si éclairée. Dites à vos fils que je les bénis au nom de leur père ; qu'ils suivent toujours ses grands exemples et qu'ils ne s'écartent jamais de la voie du devoir, qu'il leur a si bien tracée. Ma femme et moi nous ne cessons de penser à vous, et nous vous demandons de croire à notre vive et douloureuse sympathie. HENRI.

## UN GRAND MARIAGE

On lit dans un journal français :

Le 9 de ce mois sera célébré à Saint-Paul, le mariage de miss White, fille du lord maire, et qui remplit à côté de son père les fonctions de lady mayoress. Un mariage à Saint-Paul est un événement très-rare, et depuis 1758, le fait ne s'est point présenté. Les hauts mariages sont généralement célébrés à Westminster-Abbey. Le fiancé de miss Ada White est M. Herbert-Thornton Price, négociant ; et c'est l'archevêque de Canterbury qui officiera. La lady mayoress portera une robe de satin blanc ; la traîne, de trois mètres et demi de long, est brodée de boutons de roses et de myosotis ; le voile, le mouchoir et la garniture du bouquet sont en dentelles de Bruxelles ; les souliers, qui viennent de Paris comme la robe vient de Lyon, sont en satin blanc, des fleurs d'orange et de myrte sont non pas brodées, mais peintes à la main sur l'étoffe. Miss White sera accompagnée de seize demoiselles d'honneur toutes uniformément vêtues de robes à traîne en soie rose claire et toutes couronnées de fleurs.

Le gâteau de mariage qui figure au déjeuner donné à 400 invités dans la salle égyptienne de Mansion-House, pèse trois cents livres. On offre à chacun des invités, on envoie à tous les amis un morceau de ce gâteau, une des plus mauvaises pâtisseries qui se puisse imaginer, mais qui coûte souvent cinq ou six francs la livre. Le couteau qui doit couper le gâteau de mariage est une sorte de sabre en argent, fait expressément pour la circonstance. Enfin, à Man-

sion-House on emmagasine du riz et des vieilles pantoufles de soie, qui, de toutes les fenêtres, doivent être lancées sur la tête des nouveaux époux, lorsqu'après le banquet ils quitteront le domicile paternel.

De la Banque à Temple-Bar, on ne parle que de cette cérémonie ; on oublie les Turcs, les Russes et les embarquements anglais.

## LE MARIAGE A LA LOTERIE

Nous lisons dans un journal des Etats-Unis :

On a dit souvent que le mariage était une loterie ; cette définition, prise jusqu'ici au figuré, est en train de devenir une réalité.

Le Times de Kansas City, un des organes les plus influents du Missouri, a offert dernièrement un nouveau genre de prime à ses lecteurs.

Tous les abonnés de trois mois avaient droit à un billet de loterie, et la prime, au lieu d'être une paire de bottes, un piano, une machine à coudre ou un panier de potirons—se trouvait être, cette fois, une jeune et jolie femme.

Le côté le plus curieux de l'affaire, c'est que plusieurs jeunes et jolies femmes se sont effectivement présentées comme primes et n'ont posé qu'une seule condition à l'administrateur du journal, celle de rester inconnues jusqu'à ce que le tirage ait eu lieu. Ces jeunes filles, pourvues, bien entendu, de l'assentiment de leurs parents, qui espèrent sans doute que leurs enfants seront gagnées par de riches abonnés, avaient chacune un numéro et elles n'étaient pas connues autrement du public. Ce numéro jouait le rôle du *flammeolum*, le voile antique qui recouvrait la pudeur des fiancées romaines.

Le tirage a eu lieu, il y a quinze jours, et le Kansas Times a publié les noms des gagnants, en ajoutant à chacun le nom, l'adresse et la photographie de la jeune fille qui lui est échue.

Le Times s'engage, en outre, à faire les frais d'une noce de première classe (*sic*) et d'héberger les nouveaux époux gratuitement pendant toute la durée de la lune de miel.

Que l'on ose dire maintenant que le progrès ne se fait pas sentir sur les bords du Missouri.

## BON CONSEIL

Sous ce titre, le *Commerçant*, de Saint-Césaire, dont l'abbé F. X. Collette est l'éditeur-proprétaire, publie une série d'articles dont nous citerons quelques passages. S'adressant à ceux qui sont chargés de nos destinées :

Notre éducation commerciale et industrielle a été à peu près nulle jusqu'à présent, se réduisant presque à celle que l'on peut faire derrière un comptoir ou dans un atelier, et ce n'est pas assez. Il a fallu véritablement une persévérance et des talents extraordinaires à ceux d'entre nous qui, sans autre éducation que celle-là, ont pu parvenir à quelque distinction dans le commerce ou l'industrie. Il y a longtemps que je déplore, avec tous les amis du pays, que le cours de nos collèges ne puisse être changé de façon à reléguer à la fin du cours les études purement classiques, comme celles des langues savantes, qui font perdre un temps considérable aux jeunes gens qui ne sont pas destinés aux professions libérales, et qu'on pourrait, ce me semble, faire commencer avec les Belles-Lettres. Mais il paraît que cet arrangement entraînerait de grands inconvénients. C'est au moins ce que m'écrit un jour le Supérieur d'un de nos premiers collèges, sans me spécifier ces inconvénients. S'ils sont insurmontables, j'en serai bien fâché, car il faudra penser à établir des écoles laïques pour répondre aux besoins de notre société, et j'aime beaucoup à voir la jeunesse sous la tutelle de notre clergé jusqu'au moment où elle entre dans le monde.

Le même journal termine comme suit un article sur nos divisions :

Ne nuisons jamais au crédit de nos institutions ; encourageons nos compatriotes quand ils fondent des établissements industriels destinés à donner de l'impulsion à notre commerce.

Examinez l'Américain à l'œuvre et vous admirerez la sobriété de langage dont il fait preuve dans ses relations avec le prochain. Rarement vous le verrez semer la discorde ; rarement vous l'entendrez dénigrer ses institutions, et toujours il supportera l'homme qui travaille à l'avancement de l'industrie. Plusieurs Canadiens intelligents, repoussés par leurs compatriotes, ont vu réussir leurs entreprises, parce qu'ils ont reçu l'appui de nos voisins.

Voulons-nous voir fleurir le commerce et l'industrie, voulons-nous voir augmenter notre prospérité, bannissons de nos rangs la discorde et l'esprit de parti. Favorisons les bonnes mesures qui sont proposées, sans examiner si elles ont pour auteurs nos amis ou adversaires. Sacrifions sur l'autel de la patrie nos rancunes et nos antipathies, pour ne songer qu'à notre avancement moral, intellectuel et matériel, et nous nous mettrons à la hauteur de la mission sublime que le peuple canadien est appelé à remplir.

## LE PHOSFOZONE

contient les composés les plus précieux de Phosphore et d'Ozone. On reçoit des certificats de toutes parts. Le PHOSFOZONE se vend bien. C'est le tonique favori des dames. JAMES HAWKES, Pharmacie de la Place d'Armes, Montréal. On reçoit une brochure franc de port en faisant la demande à EVANS, MERCER & Co., Montréal.

## Les Aventures d'un Rossignol

RACONTÉES PAR LUI-MÊME

(Traduit de l'allemand, d'après BERTHA FILHÈS)

Au milieu d'un épais bosquet de lilas, d'églantines, de jasmins, de violettes de nuit et d'acacias, se trouvait la maison, c'est-à-dire le nid de mes parents. Il était bien petit, mais chaud et mollet à l'intérieur. Il s'y trouvait tout juste assez de place pour moi et mes trois frères et sœurs. Nous quatre menions là une vie heureuse et tranquille. Dès le matin, la douce lumière dorée du soleil nous saluait, et, pour nous réjouir, tempérait l'ardeur de ses rayons en se dérobant à travers l'épais branchage. Des parfums de tout genre nous environnaient. Là pendaient d'abord au-dessus de nos têtes, étroitement enlacés comme des nuages bleus et blancs, des lilas en lourdes grappes ; des abeilles assidues les entouraient en bourdonnant et secouaient la rosée de la nuit sur nous. Les yeux blancs du jasmin, avec leurs étoiles d'or, nous regardaient curieusement, et maintes petites roses aux riches couleurs, et fraîchement épanouies, se pressaient étroitement vers nous et nous saluaient amicalement. Des acacias répandaient sur nous des fleurs et leurs suaves parfums, et la violette de nuit même (*geranium triste*) s'arrêtait dans sa course, inclinait vers nous sa tige délicate, nous montrait sa merveilleuse fleur panachée en exhalant ses senteurs balsamiques. Oh ! c'était divin dans notre cher petit nid. Nous ne connaissions aucune peine de la vie. Inscouciants, nous gîsons dans notre douillet petit nid, nous regardions toutes ces fleurs autour de nous, et nous en réjouissions de tout notre cœur. Nos parents veillaient suffisamment aux soins de notre corps ; ils volaient au dehors tout le jour sans se fatiguer pour nous procurer, de près ou de loin, les morceaux les plus friands. Et lorsque c'était le soir, lorsque la nuit descendait sur la terre, alors notre petite mère bien-aimée nous couvrait de ses ailes protectrices, et, devant-il tempêter et pleuvoir, nous dormions sûrement sur son cœur fidèle.

Une fois, je me réveillai au milieu de la nuit ; un reflet transparent pénétrait par l'aile de maman dans mon œil. Je levai légèrement la tête, et je vis notre petit bosquet inondé d'une lumière étrange et ravissante. Tout avait un autre aspect que pendant le jour ; les roses et le jasmin scintillaient, les feuilles miroitaient et les fleurs de l'acacia pendaient dans l'air semblables à de légères clochettes d'argent. Mais tout en haut, dans l'azur lumineux, brillaient plusieurs milliers d'étoiles d'or, et un grand œil, tranquille et clair, nous regardait avec une indicible et douce bienveillance. C'était la lune. Maman nous en avait déjà raconté bien des choses, ainsi que de sa merveilleuse lumière. Je ne me l'étais cependant pas figurée si belle ; j'admire longtemps ce splendide spectacle qui m'attirait avec une irrésistible puissance ; j'élevais sans cesse mes regards vers l'œil clair, vers les étoiles scintillantes. Oh ! pensais-je, dès que je serai grand, je ne veux plus passer ces belles nuits dans le sommeil, mais les célébrer dans mes romances, si le bon Dieu veut bien me donner une voix aussi claire qu'à mes parents.

Nous vécimes heureux un long espace de temps. Déjà nous avions quatre semaines et nous étions très-grands pour notre âge ; nos ailes surtout poussaient très-fort. Notre chère maman y trouvait tous les jours sa joie, particulièrement lorsqu'elle remarquait chez moi un signe de croissance. J'étais, il est vrai, un peu plus faible que les autres ; maman disait que cela venait de ce que je m'étais plus développé qu'eux au moral. Mais mes sœurs prétendaient que maman me préférait un peu, ce qui serait venu (si toutefois elles avaient raison) de ce que j'étais l'enfant le plus jeune, celui qu'on appelle le crocheton du nid.

Lorsque nous fûmes âgés de quelques semaines de plus, nous nous hasardâmes, un matin que maman était absente, à quitter notre nid.

Oh ! ce fut une joie ! Tout d'abord, nous fûmes très-craintifs ; bientôt cependant nous primes courage. La matinée était splendide ; le soleil d'or miroitait à travers la verdure, par chaque petite ouverture il pénétrait vers nous et il brillait et rayonnait dans chaque goutte de rosée qui pendait aux feuilles et aux fleurs. Nous bûmes les fraîches gouttes d'or, et voltigeant d'une branche à une autre, et nous étions heureux jusqu'au fond du cœur.

Lorsque maman vint au logis avec un grand bec garni de vermicelles, elle fut reçue par nous avec une joie sans pareille. Nous voltigeâmes et sautillâmes tant et tant autour d'elle qu'elle savait à peine vers qui elle devait se diriger, et à qui elle devait d'abord donner la becquée. Elle faisait d'ailleurs une figure grave et sérieuse, et nous croyions déjà qu'elle allait nous faire, au sujet de notre hardiesse, une sermonne à laquelle nous étions tout à fait préparés. Pourtant, cela n'arriva point ; mais nous reçûmes seulement un solennel avertissement.

« Écoutez, dit maman, je ne m'oppo'e pas du tout à ce que vous essayiez vos forces, car vous ne pouvez pas toujours rester à la maison chez vos père et mère comme de petits crocheton de nid ; mais promettez-moi d'être bien prudents, de ne pas vous hasarder avant de vous sentir la force de voler loin d'ici. »

Nous le promîmes à notre bonne mère. « Car, continua-t-elle, il y a beaucoup trop de dangers dans le monde. Jusqu'à présent, vous ne connaissez que des oiseaux et les chers et paisibles petits écoureils avec lesquels nous vivons en

très-bonne intelligence. Mais il me faut encore vous mettre en garde contre les chats aux longues griffes et aux dents aiguës ; ils sont nos ennemis acharnés, de vrais croqueurs d'oiseaux. Mais méfiez-vous encore plus des hommes que des chats ; des hommes qui, s'ils ne nous mangent pas, nous pourchassent sans cesse, nous autres rossignols. Ils trouvent un grand agrément dans notre chant ; c'est pourquoi, quand ils peuvent s'emparer de nous, ils nous enferment, notre vie durant, dans de sombres cages, afin que, par notre chant, nous charmions leurs loisirs. Oh ! l'homme n'est pas bon, quoiqu'il fasse grand bruit de son cœur et de ses bons sentiments. Quand il s'agit de son agrément, tout doit lui être sacrifié. Il commet les plus grandes cruautés pour un plaisir de courte durée. Pensez un peu, cela me fait frissonner quand j'y songe, il y avait autrefois des hommes qui faisaient égorgés des milliers d'entre nous rien que pour nos petites langues, avec lesquelles ils se faisaient apprêter un mets délicat.

—Horreur ! horreur ! nous écriâmes - nous tous.

—Et n'y a-t-il aucune exception parmi eux ? demanda ma sœur aînée.

—Très-rarement, répondit notre mère. Chacun d'eux trouve, il est vrai, qu'il fait exception, parle de son prochain et se regarde comme infiniment meilleur que lui, mais après tout il y a peu de différence entre eux. Oh ! je les ai assez souvent épies, ces hommes. Ils nous appellent des animaux sans raison et ne nous regardent qu'avec un indicible orgueil. Mais je voudrais bien savoir quelles occupations sont le plus utiles, des siennes ou des nôtres. L'homme se sert pour sa vie d'une infinité de choses. Il s'entoure de toutes sortes de vanités et d'objets inutiles, auxquels il s'habitue tellement qu'il devient à la fin esclave de ses nombreux besoins. Très-fréquemment il emploie la meilleure partie de son temps à des inutilités, et c'est ainsi qu'il perd souvent des yeux le but de la vie. Quant à nous, nous sommes simples dans tous nos besoins, nous remplissons fidèlement nos devoirs, nous sommes reconnaissants au Créateur de tout le bien qu'il nous fait. Nous le louons dans nos chants et nous nous en trouvons infiniment bien et heureux.

—Mais comment les hommes sont-ils donc conformés ? demandai-je.

—Oh ! ils sont horribles, horribles ! s'écria ma mère tout à fait animée. Vous ne pouvez vous en faire aucune idée ; pensez donc, ils n'ont pas de poils comme les écoureils, ni de plumes comme nous ; mais ils ont un visage tout chauve, blanc, et au lieu de notre joli bec une large bouche avec des dents blanches dedans. Avec cela, ils sont très-grands, marchent debout avec deux longues jambes, et au lieu d'ailes ils ont deux grands bâtons, qui à leur extrémité se divisent en cinq petits bâtonnets qu'ils nomment bras et mains. Ils leur servent tous deux à toutes sortes de travaux que nous ferions bien simplement avec notre bec.

—Alors l'homme n'a point d'ailes ! nous écriâmes-nous tous dans le plus grand étonnement.

—Non, mes enfants, il est fortement fixé au sol, il ne peut pas s'en soulever, il ne peut nullement prendre comme nous son vol dans les airs. Le Créateur de toutes choses n'a donné des ailes qu'aux bons petits anges et à nous, et s'il a placé les oiseaux plus près des anges que les hommes, c'était pour nous montrer que notre place est bien entre le ciel et la terre.

Depuis cet entretien nous avions une grande aversion pour les hommes, mais nous étions cependant très-curieux d'apprendre à connaître un tel monstre. Notre mère nous parla non-seulement des laids et méchants hommes, ainsi que des chats sanguinaires, mais aussi de belles choses qui se trouvaient en dehors de notre bosquet. Elle nous décrivit le merveilleux parc dans lequel nous vivions sans le connaître ; une source au doux murmure, un ruisseau aux eaux courantes sur les bords duquel demeurait la jolie commère lavandière qui vient nous visiter de temps en temps ; elle nous parla de séduisantes petites, truites si vives, si alertes, qui nageaient dans l'eau claire ; d'un petit pont fait de blancs troncs de bouleaux qui conduit au-delà de ce ruisseau et contre le parapet duquel penche un bouleau pleureur qui avec ses rameaux pendants cherche en vain à arrêter les petites ondes argentées et les truites folâtres en les suivant d'un air mélancolique et langoureux, ou en se consumant dans l'attente et le désir. Elle nous décrivit aussi des pelouses au vert velouté, de petites fontaines jaillissantes aux eaux clapotantes et de brillants parterres.

Oh ! à ce récit, je sentis mon cœur se dilater démesurément et il me prit une envie indicible de voir tout cela de mes propres yeux.

Ma mère nous parla encore d'une ravissante et large allée de tilleuls, à l'extrémité de laquelle se trouve un château plein de magnificence.

« Qu'est-ce donc qu'un château ? demandai-je avec une vive curiosité. »

—Château est une dénomination distinguée de maison, répondit notre mère. Les hommes ont quelquefois pour les nids dans lesquels ils vivent différents noms. L'un appelle son chez-soi un château, l'autre un palais, le troisième une maison, le quatrième une baraque, le cinquième (mais ceci arrive fort rarement) l'appelle aussi volontiers son nid, le tout suivant que c'est joli ou laid. Que nos maisons soient belles ou laides, artistiques ou toutes simples, bâties des plus fins végétaux, et si appétissantes que les hommes les mangent même, elles ne s'appellent toujours que des nids, et les ingrats ne disent pas, comme il conviendrait cependant de le faire : J'ai mangé un château ou un palais ;

mais ils disent au contraire tout simplement : J'ai mangé un nid d'oiseau. »

Nous continuions régulièrement nos exercices dans l'art de voler, chaque jour nous étendions plus loin nos excursions. Nous voltigeons de branche en branche tout autour de notre bosquet et nous voyions bien des choses qui étaient nouvelles pour nous. Cependant d'aucun endroit nous ne pouvions jouir de la vue du beau parc. Aucune des merveilles dont notre mère nous avait parlé, et qui me faisaient si grande envie, n'était visible. En ce moment commençait à fleurir le grand tilleul qui n'était pas bien loin de notre bosquet, et de suaves odeurs balsamiques remplissaient de nouveau l'air de parfums. L'arbre était fort élevé ; de là il devait y avoir une vue étendue, splendide. Mon cœur battit quand j'élevai les yeux. Qui donc pourrait atteindre ton sommet ! dis-je un jour en soupirant, puis de là, environné des suaves senteurs de tes fleurs, bercé par le zéphyr qui se joue dans tes branches, embrasser, d'un seul regard, le monde tout entier !

« Tu ne peux pas encore aller si haut, dit ma mère, qui avait entendu mes soupirs. Crois-moi, attends encore quelques semaines. Ne me cause ni craintes ni soucis. »

Notre mère est un peu trop craintive, pensai-je, tandis que je voltigeais dans notre bosquet pour chercher s'il n'y aurait pas moyen de découvrir une place d'où l'on pût, sans voler bien haut, atteindre le tilleul. Je trouvai ce que je cherchais, et même mieux que je n'aurais osé l'espérer. Un arbrisseau peu élevé, qui se joignait à notre bosquet, conduisait à un bouleau qui, lui-même, communiquait de très-près, au moyen d'un pommier sauvage, avec le splendide tilleul. De là je pouvais, sans aucun danger, atteindre le but de mon ardent désir. Je me mis donc aussitôt en route. Cependant, en voulant me persuader que je n'allais pas précisément désobéir, mon cœur palpitait avec force dans ma poitrine, et quelque chose comme un funeste pressentiment me disant que je serais puni de ma désobéissance, empoisonna tout d'abord ma charmante promenade. Bientôt cependant cette inquiétude fut dissipée. J'avais heureusement atteint le tilleul ! Oh ! comme la tout était céleste, merveilleux ! Je sautillai et voltigeai d'une branche à l'autre et toujours de plus en plus haut. Autour de moi cela devint toujours plus lumineux, plus aéré, plus parfumé.

PAULINE LAHÉRAUD.

(La suite au prochain numéro.)

## NOUVELLE CATASTROPHE

Un désastre comparable à celui du théâtre de Brooklyn vient de plonger dans la désolation la ville de New-York. Voici les principales dépêches à ce sujet :

New-York, 4.—Le feu s'est déclaré hier à 9.45 hrs., dans la manufacture de pianos de T. P. Hotes, 35e rue ouest. Toute la manufacture a été détruite. Un homme qui a sauté d'une fenêtre du cinquième étage s'est fracassé le crâne. Dix personnes ont péri dans les flammes. L'incendie s'est communiqué aux maisons du côté sud de la rue et a réduit en cendres la fabrique de barils de Connolly et la fabrique de soie de Graham et Cie., et plusieurs bâtisses au nord de la 35e rue. Un pâté de maisons de bois sur la 10e Avenue, entre la 35e et la 36e rue, est exposé à devenir la proie des flammes. Les ravages du feu sont considérables.

On ne pense pas que les propriétés de l'ouest de la 10e rue soient consumées.

Une pompe à vapeur a été brûlée ; l'intensité de la chaleur était telle que les pompiers n'ont pu l'arracher aux flammes.

Le vent soufflé avec violence, mais les pompiers espèrent maîtriser l'incendie.

Le Post dit que la manufacture de pianos était une bâtisse à huit étages.

Les flammes se sont propagées avec une rapidité extraordinaire.

On dit que les pertes atteignent le chiffre de \$1,000,000.

Plus récent.—On dit que trente filles et une quarantaine d'hommes ont péri dans les flammes.

Nouvelle de la dernière heure.—Le feu a pris naissance dans un séchoir au troisième étage de la manufacture. A 11 heures, les pompiers avaient subjugué les flammes. A 4.30 heures, 35 cadavres avaient été transportés à la station de police de la 32e rue.

On prétend que les ravages de l'incendie n'ont été si terribles que parce que les pompiers ont manqué d'eau.

Le bruit court que 200 cadavres environ sont ensevelis dans les débris des bâtisses détruites par le feu.

New-York, 4.—On n'a pas encore une liste exacte des victimes de l'incendie d'hier. Les ouvriers travaillant au second étage disent que dix ou douze d'entre eux ont été ensevelis sous les ruines. Le contre-maître de Hartwell a la liste de tous les ouvriers qui se sont présentés à lui depuis le feu et il a la conviction qu'il n'y en a que quatre ou cinq de ses hommes qui n'ont pu réussir à se sauver.

Le contre-maître dit qu'au moment de l'incendie, 70 ou 80 ouvriers travaillaient dans la manufacture. Mason, qui s'est enfié sur le toit, et a de là gagné la maison voisine, dit qu'il a vu sur le toit une cinquantaine de personnes ; il pense que sur ce nombre quarante ont péri. Les pompiers qui sont arrivés les premiers dans la 36e rue disent qu'ils ont vu des hommes à toutes

les fenêtres du troisième étage ; ils se penchaient au dehors en attendant des secours, mais ils étaient trop effrayés pour sauter ; presque tous ont péri.

Le Sun dit qu'on ne connaîtra le nombre des victimes que lorsque les ruines auront été déblayées.

Le Correspondant a publié dans son dernier numéro un document devenu très-rare. C'est la lettre adressée par M. Washburne, alors ministre des Etats-Unis en France, à M. le docteur Anderson, président du cercle catholique de New-York, et qui contient des détails curieux sur les courageux efforts du ministre américain pour arracher Mgr. Darboy des mains de ceux qui allaient l'assassiner.

Voici d'abord comment M. Washburne fut chargé d'intercéder, près de la Commune, en faveur de M. Darboy :

Le 18 avril 1871, Mgr. Chigi, nonce du Pape à Paris, s'adressa à moi en son nom et au nom de quatre chanoines de l'Eglise métropolitaine de Paris, pour invoquer ma protection en faveur de l'archevêque. Je dois dire ici, pour plus de clarté, que lorsque l'insurrection éclata le 18 mars, et que le gouvernement fut obligé de quitter la cité et d'aller à Versailles, il était convenable que le corps diplomatique tout entier l'y suivit. J'y transportai en conséquence ma légation, mais la situation de Paris, les nombreux intérêts de nos compatriotes que je devais protéger, les intérêts de l'Allemagne dont j'avais été chargé, étaient tels qu'il me parut de mon devoir de rester dans la cité, tandis que mon secrétaire, le colonel Hoffman, se chargea de la légation de Versailles, et ce fut probablement parce que j'étais le seul membre du corps diplomatique resté à Paris durant le règne de la Commune, que l'on eut recours à moi en faveur de l'archevêque.

Par l'intermédiaire de Cluseret qu'il avait connu en Amérique, M. Washburne obtint de communiquer avec le prisonnier, en vertu d'une autorisation dont voici le texte :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfecture de police.—Cabinet du secrétaire général.

Paris, 23 avril 1871.

Nous, membre de la Commune, délégué civil à la Préfecture de police, autorisons le citoyen Washburne, ministre des Etats-Unis, et son secrétaire, à communiquer avec le citoyen Darboy, archevêque de Paris.

RAOUL RIGAUD.

(Secau officiel.)

M. Washburne vit le prisonnier qui, tout naturellement, lui inspira un si vif intérêt qu'il demanda et obtint de nouvelles autorisations de pénétrer à Mazas. La dernière visite eut lieu le 21 mai.

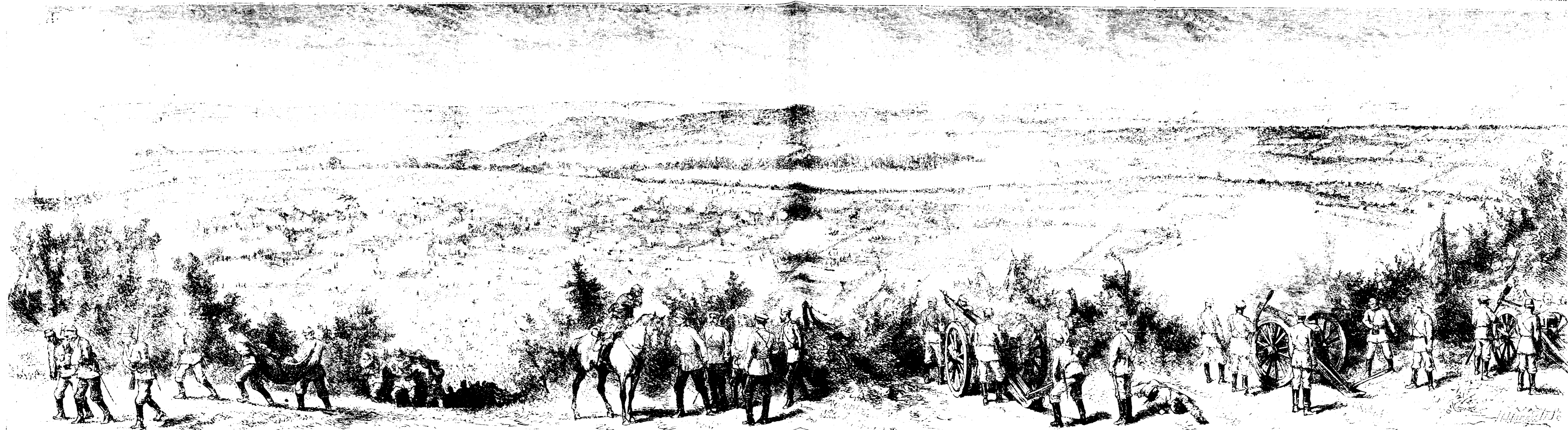
Jusqu'à cette époque, bien que souffrant et accablé d'angoisses, non-seulement à cause de sa propre situation, mais à cause de celle de son pays, toutes les fois que je le visitai, il semblait non-seulement aimable, mais quelquefois même gai. Je n'oublierai jamais la "naïveté" avec laquelle il m'introduisit dans sa lugubre petite cellule, me la dépeignant comme étant à la fois son petit salon, son grand salon, sa chambre à coucher et sa salle à manger.

Bien qu'il eût toujours apprécié le danger de sa situation, il s'exprimait comme préparé à la destinée, quelle qu'elle fût, qui l'attendait, et, comme je le dis dans ma dépêche au gouverneur Fish, aucun mot de reproche pour ses persécuteurs ne lui échappa jamais ; au contraire, il parla toujours d'eux en termes bienveillants. Je n'avais jamais vu auparavant une telle signification ni tant d'esprit chrétien en aucun homme ; je ne vis jamais une personne qui parût aussi élevée au-dessus des choses de la terre. Lors de cette dernière visite, il me parut très-changé. Il avait perdu sa bonne humeur et semblait triste et abattu. Le changement des gardiens de la prison, et la démolition générale qui y régnait, lui présageaient malheur. Et il se trouvait cependant qu'au moment même où j'étais avec lui, cette dernière fois, les troupes du gouvernement étaient entrées dans Paris, de l'autre côté de la ville, bien que le fait n'eût été connu que plusieurs heures après.

Le soir, Paris était pris, mais il était trop tard pour les otages, et leur destinée s'accomplit par les mains des abominables coquins en faveur de qui on osera encore réclamer l'amnistie.

« Il n'est pas nécessaire que vous ayez un seul cheveu blanc sur votre tête, » comme disent ceux qui font usage du Rénovateur Parisien de Luby pour la chevelure, car c'est indubitablement la meilleure préparation pour la tête qui soit connue, et un article indispensable sur la table de toilette. Lorsque vous vous servez de cette préparation, vous n'avez besoin ni d'huile ni de pomate ; les propriétés balsamiques qu'elle contient activent la croissance des cheveux, nettoient la peau et laissent la tête fraîche et exempte de toute souillure. On peut se le procurer au Medical Hall et dans toutes les autres pharmacies en grandes bouteilles de 50 centimètres. Devins et Bolton, pharmaciens, Montréal, ont été nommés seuls agents du Canada.





BATTERIE RUSSE

LA RETRAITE COMMENCE

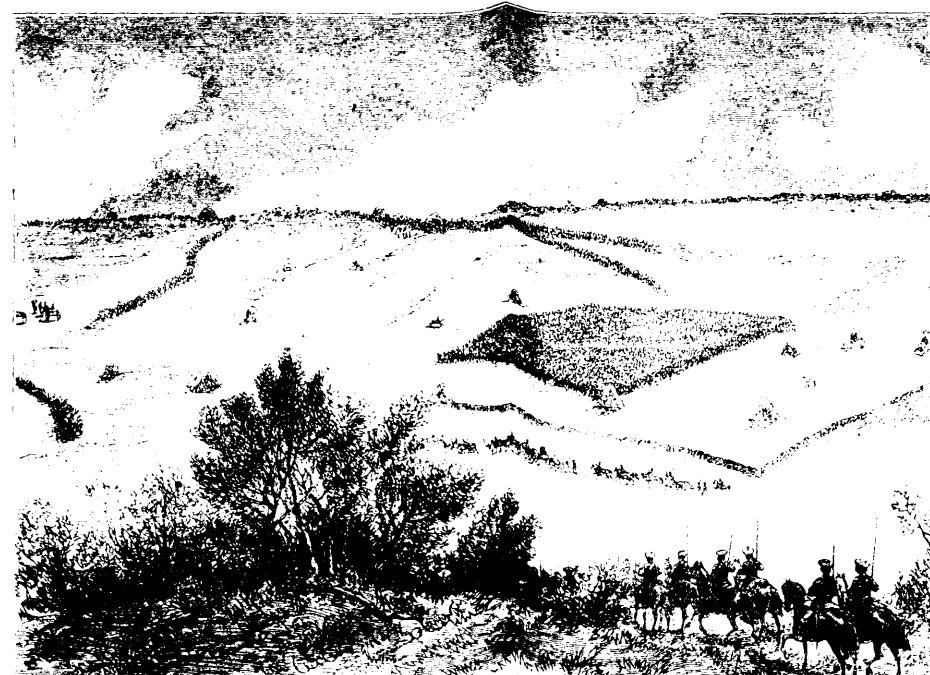
LE GENERAL PRINCE SHAKROSKOY ET SON ETAT MAJOR

LE FEU DES RUSSES PIQUES DE CAMPAGNE

VUE GENERALE DE LA BATAILLE



"NOUS NOUS BATTONS TOUJOURS POUR LA CROIX"



L'INFANTRIE RUSSE S'AVANCE VERS L'ENNEMI



"COMMENT VA LA BATAILLE"





## GAZETTE DES TRIBUNAUX

Un drame en mer. L'assassinat du commandant en second de la goélette américaine *Sweeney*.—Le crime du château d'If.

La cour d'assises de la Seine-Inférieure devait statuer, à l'une de ses dernières audiences, sur le sort de quatre marins, qui avaient à répondre d'un assassinat commis en pleine mer, le 16 mai dernier, à bord du brick américain *Sweeney*.

Cette scène sauvage, dans laquelle périt le second du navire, M. Harris, frappé d'un coup de revolver au cœur, a excité une très-grande émotion dans toute la population maritime du Havre, et elle a eu pour résultat la comparution des quatre accusés devant le jury de la Seine-Inférieure. C'est d'abord le matelot Smith, retenu comme étant l'auteur principal du meurtre ; puis venaient trois autres marins du *Sweeney*, John William, William Davis, et Thornwald Andersen, les deux premiers sujets des États-Unis, et le troisième, comme son nom l'indique, d'origine norvégienne.

Le *Sweeney* était parti du Havre le 16 mai, à destination de Boston. Il fut remorqué en sortant du port français par un vapeur, le *Jean-Bart*, et par un bâtiment anglais, le *Mataure*.

Il y avait à bord, indépendamment du capitaine, M. Colé, du second, le malheureux Harris, et d'un lieutenant, sept hommes d'équipage, appartenant à des nationalités différentes, et un pilote français.

Dans le port, avant le départ, aucun symptôme de mécontentement ne s'était élevé à bord du *Sweeney*. Seul, le matelot Smith avait laissé échapper quelques réclamations au sujet d'avances qu'il prétendait lui être dues, et s'était calmé presque aussitôt, paraissant satisfait des explications qui lui furent données.

Les jetées venaient d'être franchies, quand le second, M. Harris, qui avait eu à donner des ordres pour la manœuvre, se trouva en présence de Smith, qui, seul entre tous ses camarades, refusa d'exécuter les ordres de son chef.

M. Harris le prit alors par le bras pour vaincre sa résistance ; mais Smith, se retournant vivement, lui porta au visage un violent coup de poing qui le jeta à la renverse. Le lieutenant, M. Herling, s'élança au secours de M. Harris, qui était en butte aux violences de son agresseur. Mais, en même temps, deux autres matelots, nommés William et John Davis, prenant parti pour Smith, s'opposèrent à cette intervention.

Une rixe s'engagea : le cuisinier, aidé d'un nommé Weber, qui avait quitté la barre pour se porter au secours de ses chefs, parvint à dégager M. Harris ; mais, tandis que celui-ci, couvert de sang, cherche un refuge à l'arrière du navire, Smith court à l'avant, s'arme d'un revolver tout chargé qui se trouvait dans son coffre, et s'élança à la poursuite du second.

Prévenu du danger qui le menace, ce dernier s'était, de son côté, armé en toute hâte d'un revolver. Il remontait sur le pont, lorsque Smith, qui l'aperçut, tira sur lui un premier coup de feu. Harris riposta. Cinq ou six coups de revolver sont ainsi échangés ; mais le second tombe presque aussitôt frappé au cœur. La mort fut instantanée.

Pendant ce temps, le capitaine, le lieutenant et le cuisinier avaient cherché un refuge dans la cabine d'arrière ; Smith, excité par le sang qu'il venait de répandre, s'élança alors sur le pilote français Ménager, qui avait pris la barre abandonnée par Weber. Il dirigea sur lui deux coups de feu sans l'atteindre. Le pilote n'a que le temps, pour échapper à la fureur de ce forcené, de sauter par-dessus bord dans la barque amarrée aux flancs du navire. Smith ne l'abandonne que pour chercher une nouvelle victime : il saisit le matelot Obsen au moment où celui-ci, après avoir exécuté une manœuvre commandée, descendait de la mâture, et vient lui tirer un coup de revolver en pleine poitrine. Mais Obsen parvient à se dégager par un brusque mouvement, et Smith, comme un fou furieux, se précipite alors vers la cabine où le capitaine, son lieutenant et le cuisinier

ont cherché un asile, et fait feu sur eux sans les atteindre.

Le drame allait prendre des proportions plus grandes encore. Déjà, en effet, William et John Davis, les deux hommes qui avaient déjà pris parti pour Smith, puis le matelot suédois Andersen, s'étaient armés et se préparaient à porter secours au révolté, quand un marin demeuré fidèle à ses chefs, fit, par ordre du lieutenant, un signal de détresse, à la suite duquel le navire fut ramené au Havre par le remorqueur *l'Avant-Port*. Smith aliéna qu'attaqué inopinément par trois hommes qui l'avaient roué de coups, il n'avait fait qu'user du droit de légitime défense.

Mais cette prétention était trop contraire à tous les témoignages de l'instruction, qui s'accordèrent, en effet, à le désigner comme le provocateur de cette sanglante rébellion. Malgré les dénégations de ses trois complices, l'assistance criminelle qu'ils avaient prêtée ne pouvait davantage être mise en doute. L'un d'eux, Davis, fut d'ailleurs obligé d'avouer qu'aussitôt après le meurtre, il s'était rendu dans la cabine de cet officier, et qu'il s'était emparé de ses vêtements, qui ont été retrouvés dans son coffre.

Tel est le drame qui devait avoir son dénouement à l'une des dernières audiences de la Cour d'assise de la Seine-Inférieure. Mais un incident inattendu est venu en retarder la solution.

Me Samuel, défenseur de Smith, a déclaré que son client n'avait tiré sur le second que pour se défendre contre l'agression dont il avait été victime de la part de cet officier. L'avocat a prétendu que Smith portait sur lui la trace de deux coups de revolver : l'un au cou, l'autre au poignet, et deux coups d'un instrument en acier dont M. Harris aurait frappé le matelot à la tête.

La lumière n'ayant point été faite sur ce point capital, l'affaire a dû être renvoyée à une autre session.

\* \*

Notre correspondant particulier d'Aix nous fait connaître, par télégramme, l'arrêt qui vient d'être rendu par la Cour d'assises des Bouches-du-Rhône, dans l'affaire de Roustan, le matelot qui, au mois de mars dernier, noya sa femme près du château d'If.

Voici, d'après l'accusation, dans quelles circonstances très-dramatiques le crime fut commis :

Roustan s'était marié le 15 août 1875, à Marseille. Sa femme, qu'il maltraitait, ne tarda pas à le quitter.

Ne pouvant plus compter sur son mari pour vivre et n'ayant plus de ressources, elle se plaça comme domestique à Alger. Elle y était depuis un an lorsque Roustan lui écrivit qu'il avait changé de la nuit au jour et qu'il désirait reprendre la vie commune. Après quelques hésitations, elle vint à Marseille, et c'est alors, jusqu'au moment de sa mort, qu'elle a assurément le plus souffert. Sa belle-mère l'injurait constamment et excitait son fils à la battre.

Les choses en étaient venues à ce point que la femme Roustan n'osait plus, craignant pour sa vie, manger dans la maison de son mari et rester seule avec sa belle-mère ou sa belle-sœur. L'existence des époux Roustan, trois mois après leur rapprochement, était devenue intolérable pour l'un et pour l'autre.

Une situation si tendue devait se dénouer par un crime.

Dans la matinée du 4 mars 1877, Roustan sortit du port avec sa femme. Il se dirigea vers les îles pour y pêcher, disait-il, ainsi qu'il le faisait souvent le dimanche. A une heure de l'après-midi, il était à proximité du hameau de Saint-Estève, île du Frioul, lorsqu'un employé lui défendit d'accoster. Le matelot et sa femme se rendirent alors au château d'If, où ils déjeunèrent.

Que se passa-t-il pendant les heures qui suivirent ? On ne le sut pas alors. Roustan rentra seul le soir. Il raconta à sa mère que sa femme et lui s'étaient étendus au soleil derrière un petit monticule, avaient dormi jusqu'à quatre heures et demie, et qu'ils avaient ensuite gagné le ri-

vage en contournant le monticule l'un par la droite, l'autre par la gauche. Arrivé au bateau, il ne trouva pas sa femme, dit-il, et il s'embarqua seul, sans trop s'inquiéter de ce qu'elle pouvait être devenue.

Ce récit invraisemblable excita la défiance de tous les voisins du marin. L'un d'eux se rendit, dès le lendemain, en compagnie du père de la femme de Roustan, au château d'If. Pendant ce temps, le matelot était arrêté à Marseille.

Les recherches du père de la malheureuse femme, comme celles qui furent faites dans les journées qui suivirent, restèrent inutiles. Mais, le 26 mars, le cadavre de la femme Roustan fut poussé par les flots sur le rivage, à peu de distance de Marseille.

Le corps était presque entièrement nu. La tête portait la trace d'une large ecchymose violacée et d'une plaie profonde, qui ne pouvait avoir été déterminée par un choc.

Les médecins légistes s'accordèrent à déclarer qu'il n'y avait qu'un seul moyen d'expliquer ces lésions : Roustan avait dû certainement porter un coup de rame à sa femme en se remettant en mer après avoir quitté le château d'If, et la victime, étourdie, avait été précipitée dans les flots pendant son évanouissement. La discorde qui régnait dans le ménage du marin ne donnait que trop facilement le mobile du meurtre : Roustan avait voulu se débarrasser de sa femme.

Devant la Cour d'Assises des Bouches-du-Rhône, qui avait à le juger sur l'accusation d'assassinat, le matelot s'est renfermé énergiquement dans le système de dénégations obstinées qu'il avait adopté dès le début de l'information.

Il a prétendu que sa femme avait disparu pendant qu'il était allé cueillir des fruits sauvages sur une hauteur du château d'If, et, s'il ne l'a pas cherchée à ce moment, dit-il, c'est qu'il a cru qu'elle avait trouvé un bateau pour se faire ramener seule à Marseille.

Cette version, absolument démentie par les détails que l'instruction a recueillis, n'a pas été adoptée par le jury.

Roustan a été reconnu coupable, mais la préméditation a été écartée, et l'accusé a obtenu le bénéfice des circonstances atténuantes.

Le meurtrier a été condamné à six ans de réclusion.

## LE DIABLE DANS UNE HORLOGE

Un jour, le diable était poursuivi par un exorciseur. Il entre, tout effaré, dans le triste réduit d'un pauvre homme, et avisant une horloge, le meuble unique d'une chambrette en ruine et tapissée de toiles d'araignée, il s'y blottit, suant, soufflant, et implorant, avec une grimace pitteuse, le propriétaire de la cachette.

« Hors d'ici, maître Satan ! s'écria le villageois ; sinon, j'appelle monsieur le curé, qui est sur tes talons, et tu auras affaire à son eau bénite !

— Ne me dénonce pas ! au nom de l'hospitalité ! murmura le diable, tremblant de tous ses membres, et se faisant petit, tout petit dans son étroite prison.

— Un hôte tel que toi ne peut que porter malheur. Déloge de céans !

— Ne me livre pas, et je te jure de ne point tourmenter ton âme dans ce monde et dans l'autre !

— Je n'ai que faire d'un pacte avec toi !

— Allons, détale au plus vite, maître fourbe.....

— Ne me vends point, et je te donnerai plus d'or qu'il n'en peut tenir dans cette chambre... »

Sur ce, le diable ferma la porte de l'horloge, et le villageois, devenu pensif, celle de sa maison.

Le prêtre passa, priant et aspergeant. Quand il fut passé, le diable voulut sortir et s'esquiver sans payer ; mais le rusé paysan, qui avait prévu la mauvaise foi de son débiteur :

« On ne me prend point sans vert ! » fit-il, en repoussant d'un coup de poing vigoureux la porte de l'horloge : « J'ai tenu le marché ; à ton tour, compère !

— Eh bien ! écoute-moi ! fit le diable

parlant de l'intérieur de sa cachette. Chaque fois que le timbre de cette horloge sonnera les douze coups de midi et de minuit, tu trouveras douze pièces d'or au fond de cette caisse. »

Le paysan recula d'un pas, à moitié crédule, en suivant des yeux avec anxiété la marche des aiguilles qui se rencontraient justement en ce moment sur la douzième heure. Le diable sortit lentement de sa prison, midi sonna et l'on entendit résonner le bruit métallique des pièces d'or.

« Adieu, l'ami ! nous sommes quittes. Sers-toi de tes richesses, mais, surtout, n'en abuse pas ! »

Avec ces douze premières pièces d'or, notre homme acheta, appartenant à son jardin, un coin de terre qu'il lognait depuis trente ans. Puis, l'or s'amoncelant, l'ambition du villageois s'accrut à proportion. Une vigne touchait à la terre, un champ touchait à la vigne, un bois bien planté formait ceinture autour du champ ; puis une métairie, puis trois fermes, puis un hameau couché au pied du château, puis enfin le château lui-même : c'était un carillon perpétuel. Les douze coups de l'horloge ne se faisaient entendre que deux fois en vingt-quatre heures ; mais l'insatiable convoitise du manant enrichi sonnait à toute heure du jour et de la nuit, dans le sommeil comme dans la veille.

Cette apreté au gain tournait à la manie, à la folie ; le malheureux se mit à faire pivoter les aiguilles avec un doigt fébrile. Les heures tintèrent furieusement, et les pièces rebondirent au fond de la caisse avec un grincement satanique.

« A moi, à moi ! tout ce qui se vend, tout ce qui s'achète ! » s'écriait-il les yeux troublés par l'ivresse de l'or.

Il empile les pièces dans des cacoches, il place les sacoches sur sa charrette, il attelle Cocotte et le voilà en route pour la ville. Il part, il arrive, faisant claquer son fouet en chemin, et plus encore chez le tabellion où il se rencontre avec le seigneur de son village, un marquis très-presché de se démarquer, terres et parchemins, contre un bon million comptant.

Le million fut compté.

Mais, hélas ! Cette fois, le diable avait payé en pièces fausses ! Le paysan fut arrêté, jugé et pendu. Et comme, dans le marché avec son compère, il n'avait pas eu la précaution de débattre, en guise d'épingle, le salut de son âme, il la porta, toute gangrenée du péché d'avarice, au grand diable d'enfer !

La saison de la pêche à la ligne rappelle à M. Prével une jolie anecdote que M. L. Escudier lui a racontée sur Toulouse, le célèbre flûtiste de l'Opéra :

Chasseur et pêcheur par élection, virtuose par destinée, Tulou préférait le fusil et la ligne à son instrument. C'est tout simple : les engins de la pêche et de la chasse lui servaient à s'amuser lui-même : la flûte ne lui servait qu'à amuser les autres.

Il restait de longues heures accoupi au bord de la rivière, attendant qu'un poisson vint mordre à son hameçon. Tout autre se serait impatienté. Lui, souriait.

Un jour, un de ses amis le surprit dans cette position et l'observa longtemps avant de l'aborder.

— Que faites-vous là, Tulou, depuis deux heures que je vous y vois ?

— Que voulez-vous ? répondit-il, les poissons ne sont pas si bêtes que vous en avez l'air. Ils connaissent mon adresse, ils me devinent, me redoutent, ne bougent pas ou s'en vont plus loin. Voilà pourquoi je n'en ai pas pris un seul depuis deux heures. Je vous confie un instant ma ligne : ils ne se méfieront pas de vous.

L'ami prit, en effet, la ligne : deux minutes après, il amena un barbillon superbe.

— Là, que vous disais-je... fit Tulou. Vous n'êtes qu'un maladroit. Ce barbillon le savait bien !

## AVIS AUX DAMES.

Le soussigné informe respectueusement les Dames de la ville et de la campagne, qu'elles trouveront à son magasin de détail, No. 196, rue St. Laurent, le meilleur assortiment de Plumes d'Autruches et de Vautours, de toutes couleurs ; aussi, réparages de Plumes de toutes sortes exécutés avec le plus grand soin, et Plumes teintes sur échantillon sous le plus court délai ; Gants nettoyés et teints noirs seulement.

J. H. LEBLANC. Atelier : 547, rue Craig.



## FAITS DIVERS

—L'Eglise Saint-Pierre de Rome peut contenir 54,000 personnes; l'église cathédrale de Milan, 37,000; celle de Saint-Paul à Londres, 35,000; celle de Sainte-Sophie à Constantinople, 23,000; celle de Notre-Dame à Paris, 21,000; celle de Vienne, 11,000.

Nous nous permettrons d'ajouter à cette liste: Notre-Dame de Montréal, 12,000.

—Qu'on nie encore la contagion du crime: l'Angleterre, à son tour, vient d'avoir "sa femme coupée en morceaux."

Une horrible découverte, dit le *Pall Mall Gazette* de Londres, a été faite il y a quelque temps, à Dolgelly, chef-lieu du comté de Merioneth, dans le pays de Galles.

Une femme, nommée Sar Hughes, et habitant le village de Brithdir, aux environs de Dolgelly, avait disparu depuis le 4 juin, et bien que les recherches les plus actives eussent été faites par la police, on n'avait pu retrouver ses traces.

Il y a quelques jours, vers dix heures du matin, une petite fille se promenant sur les bords de la rivière Arran, à peu de distance de la ville, aperçut un bras qui avait été arraché ou coupé. Elle courut aussitôt avertir ses parents.

Sous la direction du chef constable on dragua la rivière en tous sens, et l'on parvint à ramener sur la rive douze autres parties du corps; il ne manquait qu'une moitié de jambe. On trouva également plusieurs fragments qui furent reconnus pour avoir appartenu à la femme Hughes. Ces restes, qui étaient en état de décomposition, ont été transportés à Dolgelly, où une enquête a été ouverte. La malheureuse qui était ainsi coupée en morceaux et jetée dans l'Arran, était âgée de trente-six ans et mère de deux enfants. On ignore qui est l'auteur de cet épouvantable forfait.

UN JUSTE TRIBUT D'ÉLOGES.—Les portraits des membres du nouveau chapitre du diocèse de Saint-Hyacinthe, que nous publions dans le présent numéro, sont d'après une photographie prise en groupe par M. Livernois, l'habile photographe de Québec. Ce monsieur, par son intelligence et une étude approfondie de son art, s'est en quelques années placé à la tête de sa profession dans ce pays. Nous avons pu, dans une courte visite que nous avons eu le plaisir de lui faire il y a quelques jours, nous convaincre que ses salons sont sur le plus haut pied possible, et renferment des richesses artistiques qu'on ne trouverait que rarement ailleurs. M. Livernois n'épargne aucune dépense pour donner à ses patrons les primeurs de son art. Lors de la visite de S. E. le Délégué apostolique à Saint-Hyacinthe, l'habile artiste a non-seulement pris les portraits que nous publions aujourd'hui, mais encore un autre grand groupe renfermant les portraits de tous les membres du clergé du diocèse réunis. Que M. Livernois veuille bien accepter nos remerciements pour son aimable courtoisie envers nous.

—Il y a, depuis quelque temps, un certain nombre de faux billets de \$4 de la banque Dominion en circulation. L'imitation est tellement parfaite, qu'il faut un examen attentif pour pouvoir se rendre compte de la contrefaçon. Nous avertissons nos lecteurs de se tenir en garde.

—Les journaux russes calculent que si la guerre dure jusqu'à l'automne, elle coûtera 850 millions de roubles; il y en a déjà 732 millions de dépensés. Pour couvrir cette somme, on a une réserve de 150,000,000; quant au reste, il sera nécessaire d'émettre 450,000 en papier-monnaie; de ce dernier il y a déjà une circulation de 877,000,000.

LA PREMIÈRE NEIGE.—On télégraphie de Mount Washington (New Hampshire), le 3 septembre:

"Nous avons en ce moment une tempête de neige qui a commencé à 8 heures a.m. Le thermomètre marquait 31 degrés dans les hôtels au bas des montagnes, où il pleut à verse. Depuis le 22 juin cette tempête de neige est la première que l'on reçoit sur le Mont Washington. C'est la première fois depuis bien des années que le mois d'août a passé sans une seule tempête de neige."

INSTINCT DE L'HIRONDELLE.—Une hirondelle pourchassait d'une aile rapide un insecte au bord de l'eau. S'étant trop approchée de l'eau et n'étant pas assez sur ses gardes, elle fut renversée sur le dos, dans un état tout à fait critique. Elle se mit à pousser des petits cris de détresse. Aussitôt une multitude de ses compagnes vinrent voltiger autour d'elle, cherchant à se rendre compte de la situation et à venir au secours de l'infortunée pauvre. Après beaucoup d'efforts, elles parvinrent à la retourner sur ses pattes, et finalement la mirent hors de danger. J'étais assis sur un banc, et je ne pus m'empêcher de déplorer les erreurs populaires au sujet de l'instinct et de la raison.

LA ROUILLE DES FEUILLES.—La rouille des arbres est due à une multitude de petits champignons parasites de couleur rougeâtre, qui envahissent les feuilles des arbres fruitiers quand le temps a été humide, ou lorsque les arbres croissent dans un sol humide, ou bien sont trop ombragés. Si on veut en débarrasser les arbres, il faut asperger les feuilles au moyen d'une pompe d'arrosage formant pluie et tenant en suspension de la fleur de soufre très-finement tamisée.

EAU SÉDATIVE.—Prendre 1 litre d'eau, 100 grammes d'ammoniaque liquide ou alcali volatil, cinquante grammes d'alcool camphré et vingt grammes de sel de cuisine. Mêler le tout et agiter fortement. Agiter de nouveau au moment de s'en servir.

On conseille l'eau sédative en compresses pour les migraines, les rhumatismes, les congestions. Elle s'applique en compresses sur la partie affectée ou douloureuse. Avoir soin, si les compresses doivent être posées sur la tête, que l'eau sédative ne puisse couler dans les yeux.

MOYEN DE CORRIGER L'ACIDITÉ DES FRUITS.—Pour confire les fruits acides dans les années où l'acidité est trop marquée, il faut souvent employer une grande quantité de sucre. L'acidité des fruits peut se neutraliser avant le sucrage par l'alcali volatil ou ammoniacal liquide.

Dans ce but, on sucre d'abord légèrement, puis, on verse dans le sirop chaud contenant les fruits et en agitant continuellement, assez d'alcali pour faire disparaître le goût acide; son changement de couleur dans le liquide chaud indique le point de saturation; si par mégarde on en avait trop versé, il serait facile de neutraliser cet excès avec un peu de vinaigre.

Ce procédé est applicable tant aux confitures de garde qu'aux compotes destinées à être consommées immédiatement. Il améliore beaucoup le goût des conserves, tout en permettant d'économiser notablement la proportion du sucre, surtout pour les prunes et les groseilles blanches.

—Voici un fait singulier dont on nous atteste l'exactitude, dit l'*Indépendance du Pas-de-Calais*:

"Un cultivateur de Rieulay, âgé de 52 ans, éprouvait, depuis environ un mois, une sorte de constriction de l'arrière-gorge; il ressentait de grandes difficultés pour respirer, parler et prendre la moindre nourriture; il crachait et vomissait par intervalles une certaine quantité de sang. Son état avait tellement empiré qu'on désespérait de le sauver; bref, on s'attendait de jour en jour à le voir mourir.

"Il y a quelque temps, un de ses amis, M. C..., allait lui faire une visite, et, le voyant en proie à d'affreuses douleurs, s'informa auprès des personnes de la maison qui l'entouraient s'il n'aurait pas commis quelque imprudence. On lui répondit négativement, ajoutant qu'il y a environ six semaines, par une chaleur étouffante, alors qu'il était en transpiration et pendant qu'il était aux champs, il avait bu, tête baissée et à long traits, au courant d'un petit ruisseau.

"A cette réponse, M. C..., qui a fait des études médicales, s'empressa de préparer lui-même une potion d'eau fortement salée, et il en fit prendre une petite cuillerée au malade qui, à la grande stupéfaction des assistants, rejeta presque aussitôt et sans efforts, une sangsue longue d'environ 12 centimètres.

"A partir de ce moment, il n'éprouva plus aucune difficulté à parler, ni à respirer; celui qu'on regardait déjà comme perdu, pourra bientôt sortir et reprendre ses travaux."

—Un drame épouvantable a jeté la consternation dans la ville de Saint-Quentin, France. Dimanche soir, le 21 août, vers dix heures, le nommé Théophile Jacquemin, ouvrier tulliste, âgé de cinquante ans, marié et père de cinq enfants, se présentait au cabaret tenu par les époux Corbier, dans une rue du faubourg Saint-Martin, et, sans provocation d'aucune sorte, tira deux coups de revolver sur leur nièce, Léopoldine Lefèvre, âgée de trente-cinq ans, qui était occupée à coudre près de la fenêtre. Cette malheureuse fille, atteinte en pleine poitrine, eut encore la force de s'enfuir dans une cour dépendant de la maison, mais arrivée là, elle tomba pour ne plus se relever.

La femme Corbier ayant voulu courir au secours de sa nièce, Jacquemin lui envoya une balle dans le ventre. Enfin, le fils Corbier, âgé de vingt-huit ans, accourut au bruit des détonations et se précipita sur l'assassin pour le désarmer, mais il reçut une balle qui l'atteignit au-dessus du cœur. L'état de ces deux malheureux blessés est des plus graves.

N'ayant plus personne à tuer, Jacquemin se sauva dans la direction du vieux port; il entra chez un débitant de boissons. Là, ayant absorbé une certaine quantité d'eau-de-vie, l'assassin se leva et jeta son poste-monnaie sur le comptoir en disant: "Prenez tout ce qu'il contient; après ce que je viens de faire, je n'ai plus besoin d'argent."

Là-dessus, le meurtrier partit pour Francilly, commune de Fayet, et alla demander asile à un de ses amis, nommé Moudard, braconnier comme lui.

A deux heures du matin, la gendarmerie avertie se présenta au domicile de Moudard, où Jacquemin avait passé une partie de la nuit à boire. Il était sur le seuil, et dès qu'il vit les gendarmes, il les mit en joue en leur disant: "Je sais ce que j'ai fait; je suis un braconnier fiéffé et je tire aussi bien au vol qu'au gîte. Si vous faites un pas de plus, vous êtes morts!"

Devant cette attitude, les gendarmes parlèrent avec lui, mais ils ne purent lui faire quitter son arme. Un instant, on crut qu'il voulait se suicider. Jacquemin, voyant qu'il était impossible de fuir, se rendit, toujours gardé à vue par les gendarmes, à l'auberge du village. Il but et causa avec les personnes qui s'y trouvaient, mais aucune n'osa lui arracher son fusil. Alors, les gendarmes confièrent à un chauffeur du chemin de fer la mission de le désarmer. Celui-ci y consentit et, saisissant le moment où Jacquemin allumait un cigare qu'on venait de lui offrir, il s'empara du fusil que l'assassin avait placé à sa portée. Les gendarmes se jetèrent alors sur lui et le firent prisonnier.

D'après les premiers renseignements recueillis, on dit que la fille Lefèvre était la maîtresse de Jacquemin, et que c'est sur la décision prise par cette malheureuse, de rompre toutes relations avec lui, qu'il l'aurait assassinée.

—Un journal portugais publie la singulière annonce suivante:

"Une demoiselle, âgée de vingt-deux ans, ayant toutes les qualités requises pour faire une bonne épouse, pauvre, mais accoutumée à vivre dans une certaine aisance, désire se marier, par suite de la mort d'une dame qui lui servait de mère depuis son enfance, mort qui l'a laissée dans la position la plus difficile. Elle désire apporter à son mari une dot de 40,000 francs, et pour cela, elle se mariera avec celui qui réunira les conditions suivantes:

"Celui qui prétendra l'épouser prendra des billets de la loterie qu'il s'agit de faire. Le prix de ces billets sera de 10 francs.

"Quand 8,000 billets seront placés, on procédera au recouvrement de leur montant, qui sera déposé à la banque agricole et industrielle de Vizen, à l'ordre du gouverneur civil de cette ville, si, comme on doit l'espérer, il y consent.

"Le recouvrement terminé, on procédera, à une date désignée, au tirage d'un numéro, en présence du juge du district, du directeur de l'asile de Vizen et du gouverneur civil, qui présidera l'opération.

"Le porteur du numéro gagnant aura le droit de recevoir 40,000 francs aussitôt après la célébration du mariage, et les intérêts légaux des autres 40,000 francs, qui constitueront la dot de sa femme.

"Si le porteur du billet gagnant ne pouvait, pour une raison quelconque, contracter mariage avec la personne qui fait cette annonce, il pourrait céder son droit.

"Dans le cas où le mariage ne se réaliserait pas, la somme souscrite serait remise à l'institut de Vizen.

"Avis aux amateurs!"

—Une amusante historiette extraite de la correspondance romaine du *Nord*:

"La santé du Saint-Père se maintient bonne. Pie IX n'a pas l'air de vouloir quitter de sitôt ce bas-monde, et est de la meilleure humeur. Ces jours derniers, il recevait la visite d'une dame étrangère qui lui racontait qu'elle atteinte d'une maladie très-grave, elle allait se résigner à l'amputation d'une de ses jambes, amputation déclarée indispensable par les médecins, quand une de ses amies l'en dissuada en lui conseillant de chausser simplement la jambe malade d'un bas du Saint-Père qu'elle avait réussi à se procurer; elle suivit le conseil; elle guérit et, attribuant sa cure à un miracle, elle s'épuisait en remerciements au Souverain-Pontife.

—Remerciez Dieu, ma fille, lui répliqua Pie IX; il a été plus bienveillant pour vous que pour moi. Un de mes bas vous a guéri, j'en mets deux tous les jours et j'ai beaucoup de peine à marcher.

"Et, en effet, les jambes du Saint-Père sont de plus en plus rebelles à tout exercice; mais à son âge, cette infirmité n'a rien de surprenant."

—Il y a environ quarante-cinq ans, un petit apprenti boulanger, n'ayant pas le sou, mais plein d'ambition, laissait Québec pour les Etats-Unis. Son nom était Joseph Garneau.

Il travailla tant et si bien qu'aujourd'hui il est devenu l'un des premiers boulangers des Etats-Unis.

M. Garneau est aujourd'hui à la tête de la boulangerie la plus considérable de Saint-Louis. Il emploie toujours au-dessus de 200 hommes. Et ses fourneaux cuisent par 24 heures 615 quarts de farine.

Dans le temps de la guerre de la sécession, il fut assez heureux pour obtenir plusieurs contrats avantageux pour les forces militaires.

Maintenant, il est à la tête d'une grande fortune acquise au moyen de l'application de ces mots tant de fois répétés et si peu compris: Travail et bonne conduite.

Ces jours derniers, il est venu visiter Québec, sa ville natale.

—Un pénible accident est arrivé à Bécancour, jeudi dernier. Madame D. Rheault, accompagnée de Madame Nérée Lacourse et de trois petits enfants, passaient en voiture sur le chemin qui longe la rivière Bécancour, lorsque tout à coup, le cheval prenant le mors aux dents, se précipita à la rivière avec les cinq personnes qui étaient dans la voiture. Mme Rheault a été retirée de l'eau à moitié morte, et madame Nérée Lacourse a pu se sauver avec un de ses petits enfants qu'elle tenait dans ses bras. Quant aux deux autres, elles se sont noyées. Le corps de la plus jeune, âgée de dix mois, a été retrouvé, et l'on fait d'actives recherches pour trouver celui de la deuxième, âgée de cinq ans.—*J. des T.-L.*

## CHOSSES ET AUTRES

Le chemin de fer des Laurentides est presque terminé. Les travaux ont été conduits pendant les dernières semaines avec une rapidité et une vigueur qui font honneur aux entrepreneurs, MM. Deslongchamps et Sénécal. La locomotive arrivera cette semaine à Saint-Lin, et la ligne, qui a déjà été inaugurée privément, le sera officiellement dans quelques jours.

L'élection de l'hon. M. Anglin, à Gloucester (N. B.), a donné lieu à un incident important. Le candidat conservateur, M. Turgeon, attribue sa défaite à l'intervention du clergé en faveur de son adversaire. Il a pensé d'abord à se servir de ce moyen pour contester l'élection de M. Anglin. Mais avant de plaider ainsi l'*influence induite*, il a consulté son évêque, Mgr. Rogers, de Chatham. Celui-ci a, dit-on, référé de l'affaire à Son Excellence Mgr. le Délégué Apostolique, lequel a répondu que l'autorisation demandée devait être refusée.

La *Minerve* publie l'importante information qui suit:

"Le tracé du chemin de fer du Nord est définitivement sanctionné par Terrebonne. M. J. B. Pelletier, de l'Épiphanie, a, outre le contrat des clôtures sur un espace de 50 milles, entrepris le terrassement d'une section. M. Stephenson, de Terrebonne, et une compagnie de Joliette, ont également signé d'autres contrats pour terrassement. Il n'est pas probable que le tracé à partir de Terrebonne soit fixé cet automne."

La discussion qui vient d'éclater entre la *Minerve* et le *Canadien*, à propos du discours de l'hon. M. Chapleau, est suivie avec une vive curiosité. Il y a de rudes jouteurs des deux côtés: M. Dansereau, qui passe pour l'auteur des articles que publie la *Minerve*, et M. Tarte. La supériorité est incontestablement au premier, que tout le monde reconnaît comme étant d'emblée le plus fort polémiste de la presse canadienne. M. Tarte a plus de fougue, mais le tact profond, la sûreté de coup d'œil, qui sont les qualités distinctives de son adversaire, lui font défaut. Avec de pareils combattants, la querelle menace de tourner au tragique: de rudes coups ont été échangés. Il ne nous appartient pas de nous mêler à ces débats, et nous ne les mentionnons ici que comme matière d'information. Cette guerre entre les deux principaux organes du parti conservateur, a trop d'importance pour que nous la passions entièrement sous silence.

Son Excellence Mgr. Couroy est installé à Montréal depuis quelques semaines. Il a loué, pour le temps de son séjour ici, la magnifique villa Torrance, au pied de la montagne, dans un des plus beaux sites de la ville. Il a commencé immédiatement à s'occuper des affaires qu'il est chargé de juger.

Toutes sortes de rumeurs sont dans l'air. Quelques-unes sont assez absurdes. Ce sont celles que les protestants mettent en circulation. On sait que ces intrépides novellistes ne sont jamais en peine pour parler de sujets dont ils n'entendent pas un mot. Leur esprit inventif est d'une fécondité étonnante. Ainsi, le *Witness*, de Montréal, et le *Chronicle*, de Québec, affirmaient l'autre jour, à propos de la visite de Mgr. Couroy, que Mgr. Taschereau avait offert sa démission à Rome. Sa Grandeur a pris la peine de donner à cette nouvelle un démenti formel par la voie des journaux catholiques de Québec.

Le shérif de Montréal n'est pas encore nommé. De nouvelles candidatures se sont produites, qui sont propres à causer quelque embarras au gouvernement. On dit que les ministériels anglais cherchent à exercer une pression sur les ministres, et qu'ils exigent pour un des leurs cette place importante, la plus rémunérative dont puisse disposer le cabinet local. Cette prétention est considérée comme excessive par quelques conservateurs français, qui font remarquer que les Anglais ont déjà beaucoup plus que leur part du patronage public à Québec comme à Ottawa. Dans la magistrature, entre autres, ils possèdent plus de la moitié des places de juges, bien que la proportion de la population anglaise dans la province soit à peine d'un cinquième.

Le gouvernement court risque de voir son embarras augmenter, en suivant ce système de temporisation. Plus il attendra, plus il aura d'obstacles à tourner. Sir Georges Cartier avait pour habitude de pourvoir promptement aux vacances qui se produisaient; et il s'y connaissait. Il y a, cependant, des circonstances où la temporisation peut être nécessaire; et les ministres doivent être les meilleurs juges de leurs propres intérêts.

P. S.—Depuis que ce qui précède est écrit, on a appris la nomination de l'hon. M. Chauveau comme shérif de Montréal. A. G.

## LE CHAPEAU BAROMÈTRE

On lit dans un journal parisien:

Une modiste des plus connues vient de créer le chapeau baromètre.

Depuis quelque temps, les chapeaux de femmes avaient subi une transformation; on ne les garnissait plus de fleurs, de fruits, d'oiseaux ou de plumes; on les ornait de gaze et d'autres tissus légers.

Le chapeau baromètre garni de fleurs variables, couleur du temps, comme l'oiseau bleu, est-il destiné à faire fureur? c'est ce que l'avenir nous apprendra.

Si la mode adopte ce nouveau-né, vous voyez où ça nous conduira.

Aux courses d'automne, le chroniqueur constatera que, "au début de la journée, le ciel était chargé de nuages, et que, dans les tribunes réservées aux dames, on voyait tout en rose. Puis, peu à peu, le temps s'étant remis, l'assistance féminine avait passé au bleu?"

Parlez-moi des enfants pour dire sincèrement ce qu'ils pensent.

M. bébé est en visite avec sa mère. Il bâille à se décrocher la mâchoire.

—Est-ce que tu es fatigué, mon ami? demande la maîtresse de la maison.

—Non, madame.

—Est-ce que tu as faim?

—Non, madame.

—Alors, comment se fait-il que tu bâilles comme ça?

—C'est que je m'ennuie, madame, répond bébé sans le moindre embarras.



1. M. CHS. SAINT-GEORGES 2. M. HILAIRE MILLER 3. JOS.-ANDRÉ PROVENÇAL 4. M. ALEXIS-XYPE BERNARD 5. MGR. JOS.-SABIN RAYMOND 6. M. LOUIS-MISABEL ARCHAMBAULT  
 7. M. JOS.-BENJAMIN LECLAIRE 8. MGR. L.-Z. MOREAU 9. M. JEAN-JOEL PRINCE 10. M. ANTOINE O'DONNELL 11. M. JOS.-ALPHONSE GRAVEL  
 12. M. RÉMI OUELLETTE 13. M. JOS. BEAUREGARD 14. M. MAXIME DECELLES 15. M. OLIVIER DESORCY

LE CHAPITRE DU DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE

D'APRÈS UNE PHOTOGRAPHIE DE M. LIVEÑOIS



REVUE DE LA SEMAINE

FRANCE

Les événements de France l'emportent actuellement, dans les préoccupations du monde politique européen, sur les événements de Turquie, qui se traînent d'ailleurs avec une certaine monotonie. La date des élections générales approche. La mort de M. Thiers aura sur la campagne électorale un effet dont on ne peut encore mesurer la portée. Les conservateurs croient qu'elle assure leur succès, dont ils doutaient avant le 3 septembre. Le parti ministériel était alors quelque peu inquiet, comme il est facile de le voir par le ton des journaux du gouvernement. Le Figaro, qui est l'organe en chef du parti monarchique, et qui fait une lutte acharnée, conseillait ouvertement les mesures radicales et un coup-d'état, dans le cas où le parti républicain remporterait la victoire aux élections. Ce journal déclare franchement que le parti ministériel est monarchiste, et que la lutte se fait entre monarchistes et républicains. Il reconnaît que le parti républicain compte dans ses rangs un grand nombre d'hommes sages et honnêtes, mais il affirme que ces hommes sont impuissants et qu'ils sont fatalement maîtrisés par la queue rouge.

Il a publié dans un de ses derniers numéros un article extrêmement grave, dans lequel il se plaint de la faiblesse du gouvernement, et conseille un coup-d'état. Voici un extrait de cet article, où le Figaro, organe de M. de Fourtoul, répond au Français, organe de M. de Broglie, qui réprovoque toute mesure violente :

"Le triomphe du radicalisme serait le signal de représailles sanguinaires qui emporteraient M. Thiers, M. Gambetta, le centre gauche et le parti opportuniste aussi vite que les chefs du parti de l'ordre.

"Aussi le journal de M. de Broglie, disant que jamais les parlementaires qui entourent le Maréchal ne consentiront à un coup de force, ne mérite-t-il pas qu'on discute son affirmation. Un gouvernement—nous le savons—ne sort jamais volontairement de la légalité; il en sort parce qu'il ne peut pas faire autrement.

"Si, lorsqu'on a fait le 16 mai, on n'a pas songé qu'à un moment donné, les événements pourraient dépasser les prévisions constitutionnelles, on a eu tort de le faire. Aujourd'hui, il n'est plus temps d'alléguer des phrases parlementaires."

Les funérailles de M. Thiers, qui ont eu lieu samedi, n'ont pas été faites par l'Etat, comme le voulait le maréchal MacMahon. Madame Thiers a refusé de consentir à la proposition du gouvernement.

Paris, 5.—M. Thiers a laissé deux testaments; Mme Thiers hérite de sa fortune. On a trouvé dans ses papiers un manifeste qu'il se proposait de lancer avant les prochaines élections.

Dix mille personnes ont laissé des cartes à la résidence de M. Thiers. Le maréchal MacMahon assistera aux Inva-lides.

Il règne une grande excitation à la bourse. Berlin, 5.—La mort de M. Thiers a produit une sensation profonde ici, et on éprouve une vive anxiété au sujet de la politique future du parti républicain en France.

Paris, 8.—Les principaux magasins sont fermés aujourd'hui pour les funérailles de M. Thiers. Des députations de plusieurs villes des provinces sont arrivées pour assister aux funérailles.

Le cortège a laissé la place à midi. Le corbillard était traîné par six chevaux. Le cercueil était couvert de rameaux, de couronnes d'immortelles et de rosettes tricolores. Une foule immense bordait les rues. La tranquillité a régné partout. La pluie a cessé pendant la marche du cortège.

Madame Thiers était accompagnée de Mlle Desne.

Le cortège est arrivé au Boulevard à deux heures, précédé par un escadron de gendarmes montés à cheval.

La foule se découvrait partout sur le passage du convoi.

Quelques cris de "Vive la République" ont été poussés au haut du boulevard Montmartre.

ORIENT

Les nouvelles d'Orient sont peu importantes. Les Turcs ont évacué la forteresse de Sukum-Salé, qu'ils avaient prise aux Russes, dans la région du Caucase. En Europe, il paraît qu'on avait annoncé trop tôt la fin de la campagne. Il y a eu plusieurs engagements pendant la dernière semaine, et l'on attend une grande bataille cette semaine. Voici quelques dépêches au sujet de la guerre :

Constantinople, 5.—Ahmed Pacha annonce qu'il a remporté une grande victoire à Kadivi, mardi dernier.

Bucharest, 6.—Ce sont les Turcs qui ont donné le premier signal de la bataille de Lovatz en attaquant les Russes. Les Russes les ont repoussés neuf fois, les ont forcés de se réfugier dans la ville, d'où ils les ont chassés ensuite. Les Turcs ont traité en désordre, poursuivis par la cavalerie. Le combat a été sanglant et les pertes ont été considérables, surtout du côté des Turcs.

Londres, 7.—Le comte Derby, ministre des affaires étrangères, ne croit pas que le temps soit opportun pour intervenir en faveur de la paix, mais bientôt la médiation de l'Angleterre sera acceptable pour les belligérants.

On s'attend d'heure en heure à une bataille décisive dans les environs de Plevna.

Londres, 8.—Une dépêche de Constantinople datée à 9. 30 hs. a.m., dit qu'une bataille a été engagée à Plevna vendredi matin. On n'en connaît ni le résultat ni les détails.

Londres, 10.—Une dépêche de Poredin dit que le combat continue autour de Plevna. A. G.

Prix du Marché de Détail de Montréal.

Table of market prices for various goods in Montreal, dated September 7, 1877. Categories include Farine (Flour), Grains, Légumes (Vegetables), Laiterie (Dairy), Volailles (Poultry), Gibiers (Game), Viandes (Meat), and Divers (Miscellaneous).

Table titled 'Marché aux Bestiaux' (Livestock Market) showing prices for various types of meat and animal products, such as beef, mutton, and veal.

VARIÉTÉS (Du Figaro)

On nous signale une nouvelle industrie parisienne qui eut fait la joie de Privat d'Anglemont—lequel nous a laissé cependant un catalogue bien complet des métiers inconnus de Paris. A l'instar des ramasseurs de bouts de cigares, des hommes, munis d'un crochet et d'un seau, sillonnent du matin au soir les rues de Paris à la recherche du "laisser" des chiens qu'ils recueillent précieusement.

Un seau plein de cette étrange marchandise vaut de cinq à six francs; comme on le voit, le métier n'est pas des plus mauvais.

Mais à quoi peut bien servir cet engrais? se demandera-t-on.

Il paraît qu'il est indispensable aux tanneurs et corroyeurs, qui préparent les peaux d'agneaux destinées à être teintées en gris perle, et converties en gants pour nos élégantes.

Nous sommes désolés de vous faire cette peine, mais frémissez, madame, vous qui emprisonnez votre petite main aux ongles roses dans ces gants si ravissants et d'une couleur si adorable! cette peau qui moule votre bras jusqu'au coude était hier encore saupoudrée de... fumier de chien. Et vous, monsieur, qui embrassez furtivement un gant abandonné comme gage d'amour, voyez ou mène la passion, et vite essuyez vos lèvres encore frémissantes.

Le baron de G... à pris l'habitude de souper au boulevard.

Régulièrement le souper se prolonge et devient un véritable médianoche. Les écrivains bordelais et les hommes à l'américaine sont généralement et fréquemment arrosés.

Alors le baron est mis dans une voiture de nuit qui le ramène à son lit.

Il se réveille tard, les yeux un peu lourds, le cerveau pas très-clair.

—C'est singulier, disait-il hier à son médecin. Le mouvement de la voiture m'est contraire. Toutes les fois que je rentre en fiacre chez moi, je suis sûr d'avoir mal à la tête le lendemain!

LES ÉCHECS

Adresser les communications concernant les Échecs à M. O. Trempe, No. 512, rue St. Bonaventure, Montréal.

AUX CORRESPONDANTS

Solutions justes du problème No. 48: MM. Z. Delaunais, Québec; N. P. Sorel, M. Toupin, Dr. D., P. O. Giroux, Montréal; A. C. Saint-Jean; C. A. Boivin, Saint-Hyacinthe; L. O. P., Sherbrooke.

Solutions justes du problème No. 49: MM. "B." Saint-Liboire; N. P. Sorel; C. A. Boivin, Saint-Hyacinthe; Z. Delaunais, Québec; A. C. Saint-Jean; L. O. P., Sherbrooke; Dr. D., M. Toupin, P. O. Giroux, Montréal.

ERRATUM.—Dans le problème de M. Decelles, il faut mettre un pion noir à la place du blanc, à la cinquième case du roi noir.

TOURNOI D'ÉCHECS À QUÉBEC

Le sixième congrès annuel de l'Association d'Échecs de la Puissance s'est ouvert à Québec, le 28 août dernier, sous la présidence du Dr. Howe, de Montréal.

Un grand nombre d'amateurs et autres citoyens de Québec se sont rendus tous les jours à la salle du Club pour être témoins de la lutte qui allait s'engager entre Québec et Montréal.

À une assemblée tenue le premier jour, il a été décidé que chaque joueur qui entrerait son nom sur la liste des compétiteurs pour le tournoi, serait tenu de jouer une partie avec chacun des autres joueurs.

Après les formalités d'usage, le tournoi a été déclaré ouvert. Voici les noms des messieurs qui y ont pris part: Québec: E. Sanderson, J. White, E. B. Holt, E. T. Fletcher, E. Pope, D. R. MacLeod et Dr. Bradley. Montréal: Dr. Howe, Prof. Hicks, J. W. Shaw et J. Henderson.

La contestation a commencé immédiatement et s'est continuée jusqu'à samedi, 1er septembre, date à laquelle 33 parties avaient été jouées, et dont voici le résultat:

JOUEURS DE QUÉBEC

Table showing chess results for Quebec players, including names like Sanderson, White, Holt, Fletcher, Pope, MacLeod, and Bradley, with columns for Gagnées (Wins), Perdus (Losses), and Nulles (Draws).

JOUEURS DE MONTRÉAL

Table showing chess results for Montreal players, including names like Dr. Howe, Prof. Hicks, J. W. Shaw, and J. Henderson, with columns for Gagnées, Perdus, and Nulles.

Il reste encore un grand nombre de parties à jouer qui devront être terminées d'ici au 1er octobre prochain, conformément aux résolutions qui ont été passées à cet effet pendant l'assemblée.

Voici maintenant la liste des prix qui sont offerts aux compétiteurs.

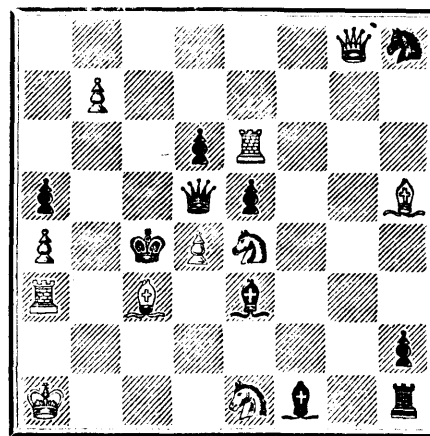
Table of prizes offered to chess players, including items like a \$30 silver pipe, a gold medal, and a chess set.

D'après le rapport ci-dessus, nous voyons que les membres du "Montreal Chess Club" ont su maintenir jusqu'à présent leur réputation d'habiles joueurs, et que, bientôt, nous aurons le plaisir d'annoncer qu'ils ont remporté les premiers prix.

PROBLÈME No. 52.

Composé par M. J. FAYSSÉ, père (Beauvoisin, France)

Noirs.



Blancs.

Les blancs jouent, font échec et mat en 2 coups.

SOLUTION DU PROBLÈME No. 48.

Table providing the solution for Problem No. 48, showing moves for both White and Black players.

PROBLÈME No. 53.

Table providing the solution for Problem No. 53, showing moves for both White and Black players.

SOLUTION DU PROBLÈME No. 49.

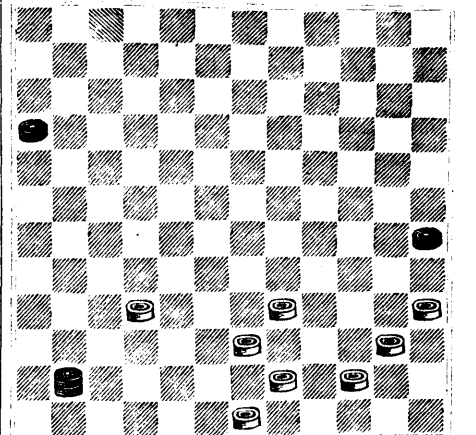
Table providing the solution for Problem No. 49, showing moves for both White and Black players.

LE JEU DE DAMES

Les personnes qui auraient des problèmes à nous envoyer pour être publiés, devront les adresser à l'éditeur du jeu de Dames, bureau de L'Opinion Publique, Montréal.

PROBLÈME No. 90

NOIRS



BLANCS.

Les Blancs jouent et gagnent

Solution du Problème No. 88

Table showing the solution for Problem No. 88, with columns for 'Les Blancs jouent de' and 'Les Noirs jouent de', listing various chess positions and their outcomes.

Solutions justes du Problème No. 88

Montréal.—Ar. Peltier, J. Primeau, J. C. Robillard, P. Décarreau, John Boyte et Aug. Demers. North Brookfield, Mass.—D. Panzé.

—Le papier Rigolot, pour sinapismes, est le seul adopté par les hôpitaux civils de Paris, par leurs Excellences les ministres de la guerre et de la marine française, pour le service des ambulances et de la flotte.

Le seul adopté par l'Amirauté pour le service des hôpitaux maritimes et militaires de Sa Majesté la Reine d'Angleterre, Impératrice des Indes.

Le seul dont l'entrée de l'empire soit autorisée par le Conseil Impérial de santé du Czar de toutes les Russies.

Se trouve dans les principales pharmacies du Canada.

Vente en gros: A. DELAU, 223, rue McGill, Montréal.

NAISSANCE

A Montréal, le 2 septembre courant, Madame O. Soulière, un fils.

Le Dr. THAYER

Oculiste & Auriste



M.D. C.D. de l'Université McGill, diplômé en médecine et accouchement du collège des apothicaires à Londres, étant revenu à Montréal après un long voyage sur le continent européen, peut être consulté tous les jours sur toutes les maladies, à sa résidence,

39 Beaver Hall Terrace.

Le Dr. THAYER guérit en un instant les personnes qui louchent, enlève la fistule lacrymale et fait cesser la cataracte; il pose aussi des yeux artificiels sans opération antérieure. 8-36-52 140

Remède Spécifique du Dr. Wm. GRAY.

Advertisement for Dr. Wm. Gray's specific remedy, featuring portraits of the doctor and a patient, and text describing the treatment for various ailments.

RÉCOMPENSE NATIONALE DE 10,000 francs Grande Médaille d'OR à T. LAROCHE



Fortifiant et fébrifuge, très-efficace contre les affections de l'estomac, le sang pauvre et les maux de nerfs intermittents ou anciennes, etc. Paris, 23, rue Drouot, et les pharmacies. Montréal: A. DELAU, Québec: BRASSARD, pharm. PAULIC & CIE, K. MCLEOD, HENRY R. GRAY, J. E. BURKE, LAVIOLETTE & NELSON, W. E. BRUNET, OS. LEDUC, J. B. MARTEL.

PRIX DE GUERRE

A. PILON & CIE.

Cette semaine, nous vendons des centaines de caisses de marchandises aux BAS PRIX suivants. C'est une véritable guerre à mort aux HAUTS PRIX :

- 2 caisses de Coton barré bleu, légèrement endommagé, 3 et 4c.
25 caisses d'Indiennes américaines couleurs solides, 5c seulement.
10 caisses de beaux Wincey lavé, valant 8c partout, 5c seulement.
8 caisses de Wincey large et fort, valant 10c partout, 8c seulement.
6 caisses de Wincey très-bon, valant 13c ailleurs, 10c seulement.
5 caisses de magnifiques Winceys careautés, valant 12c, pour 8c seulement.
5 caisses de riches Winceys careautés, 1ère qualité, 10c seulement.
Nous avons le plus grand assortiment de Wincey qui ait été importé à Montréal cet automne.
50 balles de Coton Hochelaga, 6c seulement.
Nos Cotons blancs Horrocks sont à meilleur marché que partout ailleurs.
5 caisses de bon Coton Ouatté valant 9c à New-York, 7c seulement.
Rouleaux de fil de Coats de 300 verges, 55c la douzaine.
300 pièces de jolies Etoffes à robes valant 10c, pour 5c seulement.
200 pièces de Serges très-riches, couleurs naturelles, valant 20c, pour 10c.
Nos Etoffes à robes sont 50 pour 100 à meilleur marché que partout ailleurs.
Nos Alpaca noirs font toujours fureur.
Bien des personnes nous ont dit avoir payé 25c pour notre belle Alpaca de 15c, et 35c pour notre riche Brillantine de 20c.
Notre département de chemises blanches et de couleur, de collets et poignets pour messieurs, et cravattes en soie de fantaisie, est ce qu'il y a de plus beau, et nos prix sont plus que réduits.

GRANDE EXHIBITION

de Couvertes de laine, de flanelles de couleurs et de corps et caleçons, et de lainages nouveaux. Si vous voulez voir ce que vous n'avez jamais vu, venez voir notre vitreau de lainages et nos prix.

Nos Tweeds et nos Tricots

sont certainement supérieurs à tout ce qui se vend en ville. Notre assortiment est très-varié et nos prix sont encore plus bas qu'avant.

Beaux Tweeds pour 25c seulement.
Beaux Meltons pour 30c seulement.
Les Tweeds de haute valeur sont vendus avec les mêmes réductions.

Les Dames ne doivent pas oublier de venir voir notre riche département de modes. Nous avons cet automne ce qu'il y a de plus riche et de plus nouveau en fait de fleurs, plumes, chapeaux, ornements et garnitures.

A. PILON & CIE.

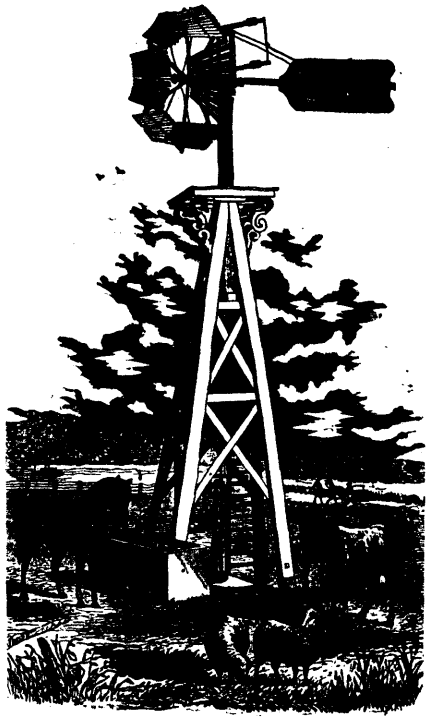
615, RUE STE. CATHERINE, MONTRÉAL
Toujours à l'Enseigne de la Boule Verte.

NAPOLEON ROY
MARCIAND-TAILLEUR
No. 96, RUE NOTRE-DAME, MONTRÉAL.

M. Napoléon Roy a constamment en mains un assortiment complet de HAUTES FAITES. Tout ordre exécuté sous le plus court délai. Aussi, MERCIERIES ASSORTIES. Conditions : comptant. 8-15-26-102

\$100 par mois réalisés en vendant notre livre à copier les lettres, qui n'exige ni presse ni eau. Envoyez une estampille pour une circulaire. Argent remboursé. A. ELKIN, Chambre 11, No. 46, Church St., Toronto. 8-18-52-109

A. GELINAS, AVOCAT, No. 44, Rue St. Vincent (en face de l'Hôtel Richelieu), Montréal.



MOULIN A VENT AUTOMATIQUE D'HALLADY

POUR POMPER L'EAU SUR LES FERMES, SUR LES CHEMINS DE FER, Etc.

C'est le Moulin à vent le plus économe que, eu égard au pouvoir, au fini et aux matériaux qui entrent dans sa construction, et l'on garantit entière satisfaction. Demandez le Catalogue illustré et la Liste des Prix.

CHARLES GARTH & Cie
Dominion Metal Works,
536 à 542, RUE CRAIG.

LES OVULES SUÉDOIS Seul remède efficace et agréable.

Paroissiens désireux de guérir vite et bien: Urines irritées, Gravelle, Calculs, Douleurs de la vessie et des reins, Écoulements, Rétrécissements, etc., prendront tout de suite les

AVIS AUX CULTIVATEURS.
A. BEAUCHEMIN & CIE.
MANUFACTURIERS DE
Moulins à Battre

Nous avons l'honneur de vous informer qu'ayant acheté de M. Page, manufacturier de Moulins à Battre, qui se retire des affaires, tous ses patrons et modèles; nous profitons de cette occasion pour vous avertir de venir à notre établi sement lorsque vous aurez besoin de quelques morceaux pour réparer vos Moulins à Battre, Faucheuses et Râteaux, et de plus, que nous avons à notre boutique une grande quantité de Moulins à Battre, Faucheuses, Râteaux, que nous vendons à très-bas prix et à des conditions faciles.

A. BEAUCHEMIN & CIE.
MANUFACTURIERS DE
MOULINS A BATTRE
304 et 304 1/2, RUE CRAIG, MONTRÉAL.
8-30-17-137

APPROVED BY THE MEDICAL FACULTY
DEVINS, WORM PASTILLES.
The most effectual Remedy for Worms in Children or Adults.
Le meilleur remède contre les vers chez les enfants ou adults.
PASTILLES DE DEVINS CONTRE LES VERS.
APPROUVEES PAR LA FACULTE MEDICALE

On enverra une boîte par la malle à aucune adresse dans le Canada, en recevant 25 cents. DEVINS & BOLTON, Pharmaciens, Montréal

MANUFACTURE DE VINAIGRE
DE
MONTREAL,
No. 41, RUE BONSECOURS.

PRIX A L'EXPOSITION
DU
CENTENAIRE
A
PHILADELPHIE
ET PREMIER PRIX A LA DERNIERE EXPOSITION
DE MONTREAL.

Certificats des hommes les plus compétents constatant que ce Vinaigre est l'un des meilleurs Vinaigres du monde entier.
MICHEL LEFEBVRE,
Propriétaire
8-20-52-118

Province de Québec,
Département de l'Immigration
du Gouvernement.
Les personnes qui auraient besoin de Fermiers, Artisans, Serviteurs et autres, devront s'adresser à
B. IBBOTSON,
Agent de l'Immigration du Gouvernement
8-20-26-115 No. 19, rue St. Bonaventure.

ABEL PILON & Cie.
33, RUE DE FLEURUS, PARIS.

Credit Littéraire & Musical,
POUR L'ACQUISITION DE LA MUSIQUE
ET DES LIVRES.

Fourniture immédiate des meilleurs ouvrages de LITTÉRATURE, DROIT, SCIENCES, BEAUX-ARTS, etc., etc., ainsi que des publications MUSICALES des principaux éditeurs de Paris.

Mode de crédit pour tous les ouvrages du
Catalogue Abel Pilon & Cie.
Toute demande jusqu'à vingt piastres est payable une piastre par mois, et au-dessus de cette somme, le paiement mensuel est égal au vingtième du montant de la facture.
Frais de douane et de transport payables à l'arrivée des ouvrages. S'adresser à
M. D. DANSEREAU,
17, CÔTE ST. LAMBERT, MONTRÉAL,
Agent de M. M. Abel Pilon & Cie., de Paris, pour la Puissance du Canada.
VOIR LES CATALOGUES ET SPÉCIMENS
8-11-52-98.

FAITES USAGE
DU
SIROP EXPECTORANT,
DE
L'ELIXIR TONIQUE
et du SIROP DES ENFANTS du
Dr. J. EMERY CODERRE.
64, RUE ST. DENIS, Coin de la RUE DORCHESTER
A vendre chez tous les Pharmaciens.

ANTI-GOUTTEUX BOUBÉE
SIROP VÉGÉTAL DÉPURATIF spécial, autorisé, présenté à l'Académie de Médecine de Paris et breveté en 1840. Ordonné depuis plus d'un demi-siècle par les plus célèbres Médecins de Paris et de tous les pays comme un remède infaillible contre:
GOUTTE ET RHUMATISMES
Soulage instantanément les douleurs et guérit radicalement.
Montréal: A. DELAUNAY, 223, St. Gill Street, et dans les principales Pharmacies.
DÉPÔT GÉNÉRAL: 4, rue de l'Épicerie, PARIS.

DÉPÔTS: MM. HENRY R. GRAY, 144, RUE ST. LAURENT, KENNETH CAMPBELL & CIE., MEDICAL HALL, ET 2, PHILLIPS SQ.; LAVIOLETTE & NELSON, RUE ST. JOSEPH.

CONTRAT DES MALLES.
Des SOUMISSIONS adressées au Maître-Général des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, VENDREDI, le 21 septembre prochain, pour le transport des malles de Sa Majesté, sur un contrat proposé pour quatre ans dans chaque cas, entre les places sous-mentionnées, à partir du 1er janvier prochain:
KINGSEY FALLS et KINGSEY SIDINGS, six fois par semaine.
RICHMOND EAST et SYDENHAM PLACE, six fois par semaine.
LOTBINIERE et RIVIERE BOIS-CLAIR, trois fois par semaine.
ST. ÉVARISTE DE FORSYTH et SAINT-HONORÉ, trois fois par semaine.
BEGON et TROIS PISTOLES, deux fois par semaine.
MATAPÉDIAC et RUNNYMÈDE, une fois par semaine.
STE. MONIQUE et STE. PERPÉTUE, une fois par semaine.
Des avis imprimés contenant toutes les informations quant aux conditions du contrat proposé, peuvent être vus et des blancs de soumission obtenus, aux Bureaux de Postes sus-mentionnés, aux bureaux intermédiaires et au bureau du soussigné.
WILLIAM G. SHEPPARD,
Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur,
Québec, 26 juillet 1877. 8-32-6-136

LA POUDRE ALLEMANDE
SURNOMMÉE
THE COOK'S FRIEND
NE FAILLIT JAMAIS
ET EST
Vendue chez tous les Epiciers respectables.
8-19-52-112

COLLEGE MILITAIRE DE KINGSTON.

Les Examens Semi-Annuels pour les candidats à l'admission comme cadets au Collège Militaire, auront lieu aux Quartiers-Généraux des Districts Militaires dans lesquels ces candidats résident, le 3 Juillet et le 18 Décembre prochains (1877).
Tous les renseignements nécessaires peuvent être obtenus sur demande à l'Adjudant-Général à Ottawa, ou aux Députés-Adjudants-Généraux des Districts Militaires. Les demandes pour admission doivent être adressées à l'Adjudant-Général au moins un mois avant la date de l'examen.
(Par ordre)
W. POWELL, Colonel,
Adjudant-Général,
Quartiers-Généraux,
Ottawa, 11 avril 1877. 8-182-6-116

PROVINCE DE QUÉBEC.
CHAMBRE DU PARLEMENT.
BILLS PRIVÉS.
LES personnes qui se proposent de s'adresser à la LÉGISLATURE de la Province de Québec, pour obtenir la possession de BILLS PRIVÉS ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette Officielle de Québec") elles sont requises d'en donner UN MOIS D'AVIS spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande, dans la "Gazette Officielle de Québec", en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre. Et toute personne qui fera application, devra, sous une semaine de l'apparition de la première publication de tels avis dans la "Gazette Officielle", adresser une copie de son bill, avec la somme de cent piastres, au Greffier du Comité des Bills Privés.
Toutes pétitions pour BILLS PRIVÉS doivent être présentées dans les "deux premières semaines" de la session.
BOUCHER DE BOUCHERVILLE,
Greffier du Cons. Lég.
G. M. MUIR,
Greffier de l'Ass. Lég.
Québec, 23 janvier 1877. 8-20-1f-1

ÉCOLE DE NAVIGATION DU GOUVERNEMENT DE QUÉBEC.

Cette école sera ouverte le premier février prochain, dans l'édifice de l'Assemblée Législative, sous la direction de William C. Seaton, écuyer, professeur de navigation et ex-professeur de navigation de la Société des Marchands Aventuriers de Bristol, Angleterre.
Les termes seront comme suit:
L'école sera ouverte tous les jours pendant l'année, (excepté depuis le premier juillet jusqu'au dernier août), depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre heures de relevé.
Les samedis, elle se fermera à midi.
Le programme des études sera le suivant:
PREMIER COURS.

Pour la préparation des aspirants aux certificats de capacité de capitaine ou de contre-maître, accordés après un examen satisfaisant, par le Bureau des Examinateurs de la Puissance du Canada. Ce cours comprendra l'emploi des logarithmes; la navigation proprement dite; la manière de faire le point; trouver la latitude par la hauteur méridienne du soleil, d'une étoile, par une hauteur de circummérienne du soleil; trouver la longitude par le chronomètre; la variation et la déviation de la boussole par une amplitude, par l'azimut; trouver le temps de la haute marée; la correction des sondages; faire des observations pour former une table des déviations de la boussole, son explication et aussi le tracé et l'usage du diagramme de Napier, l'usage des cartes marines, des instruments; les règlements concernant les bâtiments en route, et tous les autres sujets compris dans l'examen de vive voix que les aspirants ont à subir devant le Bureau des Examinateurs de la Puissance.

DEUXIÈME COURS.
Une étude plus étendue de la navigation pratique et de l'astronomie nautique. Trouver la latitude par la hauteur méridienne de la lune, des étoiles circumpolaires, par une hauteur méridienne de la polaire, par deux hauteurs d'un corps céleste (métalodes de Sumner et de Ivory); trouver la longitude par deux hauteurs, par les distances lunaires, régulariser le chronomètre par des hauteurs égales, l'emploi de l'horizon artificiel; les lois des tempêtes, etc., etc.

TROISIÈME COURS.
Partie théorique.
Études mathématiques des différentes règles et formules, en usage dans la science nautique.

Les honoraires d'entrée seront de \$15 pour ceux qui étudieront dans le but d'obtenir le certificat de contre-maître devant le Bureau des Examinateurs de la Puissance du Canada, et de \$20 pour ceux qui étudieront pour passer comme capitaines; et les étudiants qui auront payé leurs honoraires d'entrée, auront droit de suivre les cours de l'école, sans aucune autre charge, en aucun temps, jusqu'à ce qu'ils aient obtenu leurs brevets devant le Bureau des Examinateurs de la Puissance.

S'il est établi des examens extraordinaires devant le Bureau des Examinateurs de la Puissance, la préparation à ces examens extraordinaires des aspirants, qui auront suivi les cours de l'école, sera gratuite.
Le directeur de l'école fera tous les mois, à l'Honorable Secrétaire-Provincial, un rapport montrant le nombre et les progrès des élèves, et aussi le nombre des candidats de l'école qui auront subi, avec succès, leurs examens devant le Bureau des Examinateurs de la Puissance, pour des certificats de capitaines ou de contre-maîtres.
Ceux qui désireront entrer à l'école en feront la demande au Secrétaire-Provincial, ou à W. C. Seaton, écuyer, à Québec.

Par ordre,
J. A. CHAPLEAU,
Secrétaire de la Province de Québec.
8-20-1f-110

ON SE DEMANDE OU EST LE
JOLI MAGASIN DE MODES
ET DE
MARCHANDISES DE GOUT

qu'il y avait sur la rue Ste. Catherine, près de la rue Jacques Cartier; eh! bien, mesdames, vous n'avez qu'à vous rendre au No. 573, rue Ste. Catherine, entre les rues Montcalm et Wolfe, à l'enseigne du Chapeau Rouge, et vous y trouverez un assortiment complet de toutes espèces de marchandises, spécialement dans les modes importées directement d'Europe. Chapeaux garnis gratis.
JOS. ROY,
573, RUE STE. CATHERINE,
A l'Enseigne du Chapeau Rouge.
8-15-54-10

EM. TERQUEM

Commissionnaire en Marchandises
(Ex-représentant des Éditeurs Français à l'Exposition de Philadelphie)
2, BULEVARD POISSONNIERE, PARIS
a le plaisir d'informer messieurs les Libraires et Négociants du Canada, qu'il se charge de tous leurs achats sur la place de Paris, soit en livres ou tous autres articles. Il serait heureux de répondre à toute demande de renseignements.
Il sollicite également la faveur des ordres des membres du Clergé pour les fournitures des Institutions catholiques. Les commissions remises seront l'objet de l'attention la plus scrupuleuse.
8-20-52-116

L'OPINION PUBLIQUE est imprimée aux Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal, Canada, par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DEBBARATS.